

PHOTO AP

Les premiers pas des astronautes hors du berceau terrestre survenaient quelques mois avant l'échéance fixée par le président Kennedy. Ils marquaient la victoire complète de l'Amérique sur l'URSS dans la course vers la Lune et venaient consacrer une suprématie technologique sans précédent dans l'histoire.

# La conquête de la Lune consacrait la suprématie américaine

OLIVIER ROBERT

Journaliste-pigiste, l'auteur se spécialise dans les questions concernant l'espace.

Ce ne sont pas des instants particulièrement magiques que s'approprient à vivre les astronautes Neil Armstrong et Buzz Aldrin en cette fin d'après-midi du dimanche 20 juillet 1969. Même que le moment tant attendu, celui pour lequel ils se sont entraînés intensément depuis deux ans, semble compromis.

Comme prévu, le module lunaire Eagle, qui s'était détaché du module de commande Columbia, amorce la phase critique de son atterrissage. À 16 km d'altitude, le moteur de descente est allumé.

Soudainement, alerte à Houston : l'ordinateur de bord du LEM (module lunaire) est surchargé ! C'est un jeune informaticien, Steve Bales, qui, après analyse de la situation, prendra la lourde responsabilité d'autoriser la poursuite de la descente.

Alors qu'Eagle descend à 2300 m au-dessus de la surface de la Lune, et se trouve à 8000 m de son lieu d'atterrissage, dans la mer de la Tranquillité, le moteur de descente est allumé une dernière fois. « Capcom (l'officier de communications, en l'occurrence l'astronaute Deke Slayton, l'autre Capcom pour cette mission étant l'astronaute Charlie Duke), vous êtes mieux de leur rappeler qu'il n'y a pas une dernière station d'essence sur la Lune », prévient Gene Kranz, le directeur de vol de la mission Apollo XI.

Justement, à 150 m d'altitude, alors que le LEM descend toujours doucement, planant à la façon d'un hélicoptère, il reste seulement 50 secondes avant que les moteurs ne s'arrêtent. C'est alors qu'on frôle une nouvelle fois le désastre quand on se rend compte soudainement que les ordinateurs planifient une mauvaise trajectoire qui mène Eagle tout droit dans un cratère jonché de gros rochers et trop accidenté pour assurer la stabilité du module lunaire.

Vite, Armstrong s'empare des commandes. Ils dirige manuellement Eagle vers un lieu plus sécuritaire qu'il avait repéré tout près.

Aldrin confirme enfin que les capteurs installés sous les assiettes du train d'atterrissage signalent que le contact avec la surface lunaire s'est bien effectué. Il était temps : il ne restait plus que 16 secondes avant que le moteur de descente ne se vide de son carburant.

À 16h 17m 42s (HAE) exactement, la voix calme de Neil Armstrong retentit : « Houston, Tranquillity Base, here. The

Eagle has landed ! » (Houston, ici la base de la Tranquillité. L'Aigle a atterri !)

## Et sur la Terre.

Ce soir-là, au parc Jarry, les Expos partagent un programme double avec les Mets de New York. Pendant ce temps, sur la Lune, Armstrong et Aldrin ont entamé les préparatifs de sortie, après leur annonce inattendue d'avancer de plus de cinq heures sur l'horaire prévue le moment où ils quitteront le LEM.

À 22 h, Houston annonce que le processus de dépressurisation de la cabine du LEM, entamée six minutes plus tôt, se poursuit. Quinze minutes plus tard, les astronautes ont fini de pressuriser leur scaphandre. À 22 h 40, Armstrong ouvre le sas de sortie...

À travers le Village global, plus de 600 millions de personnes, les yeux rivés sur le petit écran, attendaient que s'accomplisse, via la caméra du module lunaire, le geste qui permettrait à l'Homme de franchir une nouvelle étape de son Histoire.

C'est ainsi qu'à 22 h 56 mn 20 s, heure locale de Montréal, le commandant de la mission Apollo XI, ayant avancé prudemment son pied gauche, tête avec hésitation le terrain autour de l'assiette du train d'atterrissage du module lunaire et se décide enfin. Il pose fermement ses pieds sur un sol poussiéreux et parsemé de cailloux, puis il s'éloigne.

« That's one small step for (a) man, one giant leap for Mankind (C'est un petit pas pour un homme mais un bond de géant pour l'Humanité) », prononce-t-il avec son accent typique de l'Ohio, où les gens ont tendance à escamoter certaines voyelles.

Même s'il s'était longuement entraîné dans un environnement simulé celui de la Lune, où règne un sixième de la gravité terrestre, Armstrong a pourtant la démarche hésitante d'un homme qui apprend à marcher. Engoncé dans son scaphandre pressurisé, il éprouve de la difficulté à plier les genoux et pour marcher, il doit surtout bouger les chevilles et lesorteils.

Après quelques minutes passées à essayer ses « jambes lunaires », Armstrong s'empresse de ramasser un peu de sol lunaire qu'il met dans une poche de son scaphandre, au cas où il lui faudrait remonter d'urgence dans le module lunaire.

Puis, c'est au tour de Buzz Aldrin de rejoindre Armstrong. Sa première réaction devant le panorama impressionnant qui s'offre à lui : « Magnifique désolation ! » Initialement, c'est lui qui devait marcher le premier sur la Lune mais le choix de la NASA s'était finalement porté sur Neil Armstrong, qui était un ci-

vil, pour bien marquer les intentions pacifiques de cette conquête de la Lune.

Vingt-cinq ans plus tard, Buzz Aldrin explique la nature difficile du sol lunaire : « Il n'y a rien de comparable sur Terre. Pourtant exempt d'humidité, le sol lunaire est si compact qu'on n'y trouve aucune fissure ou cavités. Ça rendait les opérations de forage extrêmement difficiles. Et puis, quand on a essayé de planter un drapeau, on n'a pas pu enfoncer la hampe à plus de six ou sept centimètres dans le sol.

Ensemble, les deux hommes passeront deux heures et demi au cours desquelles ils récoltent environ 21 kg d'échantillons lunaires et installent trois appareils qu'ils abandonneront sur la Lune : un réflecteur laser destiné à mesurer avec précision la distance Terre-Lune ; un détecteur sismique ; et un dispositif d'étude du vent solaire.

Ils laisseront également derrière eux une plaque qui, apposée sur une des jambes du train d'atterrissage de l'étage de descente, se lit ainsi : « Ici des hommes de la planète Terre ont posé le pied sur la Lune pour la première fois. Juillet 1969. Nous sommes venus en paix pour le bénéfice de toute l'Humanité ».

Ces premiers pas dans un monde nouveau, hors du berceau terrestre, survenaient à plus de cinq mois avant l'échéance fixée par le président Kennedy. Ils marquaient la victoire complète de l'Amérique sur l'URSS dans la course vers la Lune et venaient consacrer une suprématie technologique sans précédent dans l'histoire.

## La décision de Kennedy

Alan Shepard venait d'effectuer le premier vol américain dans l'espace. Un vol suborbital d'une quinzaine de minutes. À peine un saut de puce jusqu'aux limites inférieures de l'espace.

Pourtant, ce jour-là, le 25 mai 1961, au cours d'un discours prononcé devant les deux chambres du Congrès, le président des États-Unis, John F. Kennedy, propose à la nation américaine de « s'engager à réaliser l'objectif de faire atterrir un homme sur la Lune, puis de le ramener sain et sauf sur Terre, avant que cette décennie ne s'achève ».

Le 19 avril déjà, une semaine après le vol historique de Yuri Gagarine, Kennedy avait posé cette question à son vice-président, Lyndon B. Johnson : « Qu'est-ce qui nous donne le plus de chances de battre les Soviétiques rapidement : lancer un laboratoire dans l'espace ; effectuer un voyage autour de la Lune ; faire atterrir une fusée sur la Lune ; ou encore mieux, faire atterrir un homme sur la Lune et le faire revenir sur Terre ? »

Ce sont James Webb, administrateur de la NASA, et Robert McNamara, secré-

taire à la Défense, qui rédigeront la réponse à ces questions. Leur rapport, rendu le 8 mai, conclut sans équivoque que pour s'imposer dans l'espace, les États-Unis doivent tout mettre en oeuvre pour envoyer des humains sur la Lune. Ils arguent notamment que « cette nation doit poursuivre des projets qui augmentent son prestige national ». L'exploration de la Lune et des planètes fait partie, selon eux, « de la bataille qui se déroule sur le front fluide de la Guerre froide ».

On recommande donc au président d'adopter le plus rapidement possible un projet lunaire dont les grandes lignes avaient été arrêtées dès juillet 1960 par la jeune agence spatiale américaine. Ce sera le programme Apollo qui, sur le plan technique, constitue un défi gigantesque pour l'époque.

John F. Kennedy est motivé avant tout par des impératifs géopolitiques. Il ne parle pas de partir à la découverte des origines de la Lune, ou même, d'en rapporter des échantillons. Enfin, pas tout de suite. Seulement d'envoyer quelqu'un, un Américain, sur la Lune, et de le ramener sur Terre sain, sauf et triomphant.

Si ce qui l'intéresse de prime abord est de supplanter les Soviétiques dans tous les domaines pour convaincre les peuples non alignés de la supériorité du système politique de l'Occident, pourquoi lancer le programme Apollo ? Que pouvait-il y avoir de si spécial dans des technologies spatiales qui, de toute manière, restaient à inventer ?

Tout simplement parce que, pour envoyer des gens en orbite ou sur la Lune, il fallait des lanceurs, des gros lanceurs, puissants et fiables. Des lanceurs qui pouvaient être utilisés également dans une guerre nucléaire. On a convaincu le président que la même technologie qui sera développée pour envoyer des hommes sur la Lune pourrait aussi servir à transporter plus efficacement des ogives nucléaires à l'autre bout de la Terre.

D'ailleurs, la doctrine militaire de l'époque considérait l'espace comme le nouveau théâtre de guerre : la nation qui contrôlerait l'espace pourrait assurer sa domination sur la Terre entière. Et de tous les moyens employés pour démontrer le potentiel militaire des lanceurs avancés, l'envoi d'humains dans l'espace était déjà celui qui frappait le plus l'imagination des gens.

Selon l'astronome Carl Sagan, il se pourrait que, lorsque le président Kennedy a lancé le programme Apollo, il avait aussi en tête une autre idée — celle de transporter la rivalité militaire entre les États-Unis et l'URSS dans l'espace. Et là, d'en faire une compétition civile. En somme, il aurait presque remplacé la course aux armements spatiaux par une course pour la conquête de la Lune.

Pourtant, la forme que devait prendre une rivalité spatiale entre les deux superpuissances n'était pas très claire, même à l'époque. John Logsdon, directeur de l'Institut de politique spatiale à l'université George Washington, croit que, s'il n'en avait tenu qu'au président Eisenhower, le prédécesseur de Kennedy, il n'y aurait jamais eu de course à l'espace entre les États-Unis et l'URSS. Même s'il avait créé la NASA en juillet 1958, Eisenhower refusait d'approuver des programmes spatiaux fondés sur des justifications purement politiques. D'ailleurs, il ne croyait tout simplement pas que des réalisations spectaculaires dans l'espace puissent avoir quelque chose à faire avec la force d'un pays.

Au contraire, toujours selon le professeur Logsdon, Kennedy percevait un lien direct entre l'exploration spatiale et le leadership à l'échelle planétaire.

## L'appel du président

Le 12 septembre 1962, à un mois de la crise des missiles à Cuba, le président Kennedy prononce un discours qui, avec le recul, s'avère tout aussi important que sa déclaration du 25 mai précédent.

Ce jour-là, il précise les motifs qui l'avaient incité à lancer le programme Apollo. « (...) Cette génération n'a pas l'intention de sombrer dans le remous provoqué par l'émergence de l'âge de l'espace. Nous avons l'intention d'en faire partie, d'en être les leaders (...) Nous avons promis que l'espace ne serait pas régi sous le drapeau hostile de la conquête, mais sous la bannière de la liberté et de la paix (...) »

Cependant, la paix dans l'espace ne peut être assurée, selon le président Kennedy « que si nous sommes premiers. Nous avons donc l'intention d'être les premiers, (...) de résoudre les mystères (de la conquête de l'espace) pour le bien de tous les hommes et de devenir la principale civilisation spatiale du monde. »

Quand John F. Kennedy décide d'envoyer des Américains sur la Lune, son appel frappe non seulement une corde sensible dans l'opinion publique, mais il soulève l'enthousiasme des élus de Washington.

Dans les mois qui suivirent, le Congrès hausse le budget de la NASA de 89 p. cent.

En 1962, il fera mieux : il accordera à l'agence spatiale américaine une hausse budgétaire de 101 p. cent, du jamais vu depuis !

Entre 1961 et 1963, le nombre des employés de la NASA grimpe de 16 500 personnes à plus de 28 000. Pendant cette même période, le nombre de sous-traitants qui travaillent sur le programme spatial passe de 60 000 à plus de 200 000.

## Les batailles futiles

Le Parti québécois, dans un dépliant distribué de porte à porte, a accusé le gouvernement libéral d'avoir trahi ses principales promesses, sur la création d'emploi, la réduction du déficit, la baisse des taxes ou l'amélioration du système de santé. Le Parti libéral n'a pas tardé à répliquer, affirmant que c'est le gouvernement péquiste qui détenait au contraire, pour les mêmes domaines, le record des tristes records.

Qui a raison dans cette guerre de chiffres? Les deux.

La performance des deux partis qui se sont partagés le pouvoir depuis un quart de siècle est foncièrement médiocre. Aucun gouvernement, depuis 1970, n'a réussi à s'attaquer avec succès aux grands problèmes qui hantent la société québécoise, le sous-emploi chronique, la crise des finances publiques, ou celles de l'éducation et de la santé. Tous ces gouvernements ont assisté, impuissants, à la lente détérioration de notre économie et à l'appauvrissement de ses citoyens.

Et donc, par définition, un parti qui tente de souligner les échecs de l'autre n'aura aucun mal à trouver tous les exemples qu'il veut dans une inépuisable réserve d'histoires d'horreur. C'est encore plus vrai dans la campagne électorale qui s'amorce, puisque les ténors des deux partis ont hanté la scène politique assez longtemps pour avoir laissé bien des squelettes.

L'exercice est d'autant plus lassant que les libéraux et les péquistes, malgré ce qu'ils aimeraient laisser croire, s'inscri-

vent dans un même continuum idéologique, deux partis de centre qui, au-delà de leurs cultures respectives, ont souvent partagé les mêmes idées, poursuivi les mêmes projets, subi les mêmes contraintes, et travaillé avec les mêmes fonctionnaires.

En France, il y a longtemps eu un gouffre idéologique entre la gauche et la droite. En Grande-Bretagne, les travaillistes au pouvoir défaisaient ce que les conservateurs avaient bâti, et vice versa. Au Québec, on le sait, le clivage idéologique est essentiellement constitutionnel. Mais lorsqu'on met la question nationale de côté, comme le PQ le fait actuellement dans son offensive pré-électorale, on découvre une continuité complotique qui se prête mal aux débats partisans.

Prenons le cas de la dette et du déficit, où il devient impossible de départager les responsabilités. C'est le gouvernement Bourassa, première période, qui a déclenché le mouvement à la hausse des déficits. Celui-ci a été poursuivi par le gouvernement Lévesque à une époque où les politiciens étaient sincèrement convaincus que ce n'était pas grave. Mais c'est aussi le PQ qui a amorcé le virage vers l'austérité et les coupures, une tâche qui a ensuite été poursuivie par le PLQ. Bref, un si beau travail d'équipe que les libéraux qui accusent les péquistes de détenir «le triste record historique des déficits», sont aussi ridicules que les péquistes qui dénoncent les «coupures aveugles» libérales.

C'est d'ailleurs pour cette raison que la déclaration de M. Jacques Parizeau, citée dans le dépliant pré-électorale du PQ,

suscite un sentiment de déjà-vu. «Une performance économique désastreuse, une avalanche de taxes, des coupures aveugles dans nos services de santé, nos jeunes qui quittent l'école sans diplôme, un gouvernement fédéral qui s'approprie impunément nos compétences. Voilà le bilan des neuf années de pouvoir des libéraux. Ce gouvernement n'a plus rien à offrir. Pourtant le Québec peut et doit bouger. Le temps est venu de relancer le Québec.» Honnêtement, il suffit de changer «libéraux» par «péquistes» et Robert Bourassa aurait fort bien pu dire cela mot à mot lors de la campagne de 1985.

En principe, les élections devraient porter sur les idées et les projets des partis et leur capacité de les mettre en oeuvre. Ces idées et ces projets se résument pour l'instant à quelques slogans creux et généreux. On sait que la principale préoccupation des Québécois est l'emploi; on sait aussi que ni les péquistes ni les libéraux ne savent comment s'y prendre pour résoudre cette crise.

Dans cette grisaille, les attraits de l'alternance pèsent lourd. Faute de solutions, on espère qu'un changement de personnel comblera le manque d'idées: à défaut de faire autre chose, faisons-le faire par d'autres.

Et c'est aussi pourquoi, faute de proposer une vision nouvelle, on dénonce les turpitudes passées de son adversaire. Les guerres de chiffres se révèlent alors pour ce qu'elles sont, l'expression politique de la médiocrité et de l'impuissance.

ALAIN DUBUC



## Le droit de nuire

La perspective de voir Preston Manning débarquer au Québec en pleine campagne électorale ne réjouit pas les libéraux de Daniel Johnson. C'est le moins qu'on puisse dire.

Ca les énerve même au point de faire perdre les pédales au ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, qui croit peut-être le persuader de rester chez lui en le traitant de Mickey Mouse. Une réaction d'autant plus révélatrice que, depuis sa nomination, il avait réussi à ne pas se mettre les pieds dans les plats. Même avec, sur les bras, des dossiers aussi délicats que la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean, la restructuration scolaire à Montréal, la

crise interne à l'université Concordia ou la réforme du code des professions.

Il a pourtant suffi que le chef du Reform Party menace de se pointer dans le paysage pour que M. Chagnon retrouve des accents de *backbencher* désœuvré pour qui les grosses blagues tiennent souvent lieu d'arguments intelligents. Si on ajoute cette boutade à l'inquiétude exprimée, avec plus de retenue et de bon goût, par son chef et le ministre Claude Ryan, on constate que les libéraux sont bien conscients des dommages que pourrait leur causer une déclaration intempestive de Preston Manning.

Toute leur stratégie électorale repose sur une polarisation du débat entre le coût de la souveraineté telle que proposée par le PQ et l'urgence de s'attaquer à des problèmes immédiats comme la création d'emplois. Dans un tel schéma, il n'y a évidemment pas de place pour de stériles discussions sur une éventuelle réforme du fédéralisme canadien qui a déjà fait perdre trop de temps et d'énergies à tout le monde depuis trente ans.

Avec cette approche reposant sur le statu quo constitutionnel dont ils s'emploient à minimiser tous les côtés irritants, les libéraux ont tout à perdre d'une intervention de l'extérieur qui pourrait réveiller les vieux démons qu'ils tentent d'exorciser. Pas question pour eux, donc, que Preston Manning vienne provoquer les Québécois en leur proposant sa vision d'un Canada renouvelé à laquelle même beaucoup de libéraux fédéralistes auraient du mal à souscrire. Sans parler des nombreux incédés que le *preacher* de Calgary ferait basculer dans le camp du PQ.

Même si elle est fondée, cette crainte ne change rien au fait que le Reform Party est un parti parfaitement légitime au Canada et qu'il représente un courant politique au moins aussi important que le Bloc québécois. Et son chef y jouit de la même liberté que Lucien Bouchard d'aller partout, n'importe quand, pour promouvoir sa thèse. Sans s'exposer à se faire insulter par des politiciens apeurés que sa démarche embarrasse. N'en déplaise à M. Chagnon et au Parti libéral, tant que le Québec fait partie de ce pays, une stratégie politique ne doit pas avoir comme effet de priver le leader d'un parti fédéral de ses droits. Même pas celui de nuire à une cause qu'on prétend défendre en s'abstenant d'en parler.

Pierre GRAVEL

## 911, j'écoute...

On parle beaucoup, ces temps-ci, de privatisation et de redéfinition du rôle de l'État.

Le développement du service 911 à l'échelle de la province donne un exemple de ce nouveau partage des responsabilités sociales entre l'État et ses autres partenaires.

Il y a quelques mois à peine, le gouvernement du Québec, pour justifier l'utilité de sa juridiction sur les communications et la téléphonie, invoquait le service 911. Québec expliquait que la province devait contrôler la téléphonie sur son territoire pour assurer l'implantation de ce service.

Et pourtant, le service 911 s'étendra un peu partout au Québec sans l'aide du gouvernement québécois, à la suite d'une entente intervenue entre l'Union des municipalités du Québec et Bell.

Le rythme de développement du réseau dépendra bien sûr des besoins locaux et des ressources dont les villes disposent.

Toute cette infrastructure de services essentiels pour bien gérer les problèmes humains d'une société se complètera au cours des prochaines années. La compagnie investira de grosses sommes d'argent pour organiser le système. Mais les villes investiront leur quote-part selon leurs besoins.

Voici un service qui assure et assurera à tous les Québécois un accès direct aux services essentiels en cas de besoin pour une participation financière minimale: 32 cents par mois ajoutés sur la facture du compte de téléphone.

Claudette TOUGAS

## QUELLET FERA CAMPAGNE AU QUÉBEC



DRÔTES RÉSERVÉS

## On sent la puissance du syndicat dans le ton des dirigeants du SPCUM et de la CUM

MARCEL ADAM

Après la publication du rapport Malouf, la présidente du Comité exécutif de la CUM et le directeur du service de police dont elle a la responsabilité, ont fait connaître au public leur réaction dans des termes qui témoignent de la faiblesse des autorités policières et politiques devant le tout-puissant syndicat des policiers.



L'étude a duré plusieurs mois et porte un diagnostic sévère sur l'organisation déficiente du SPCUM. Un service de police qui ne manque pourtant pas d'officiers compétents et qui a la chance d'être dirigé depuis plusieurs années par des chefs remarquables, déterminés à faire en sorte que la police de Montréal cesse d'être un objet d'enquête en apportant les réformes nécessaires. Ils ont tous échoué.

L'enquête Malouf est la dernière d'une demi-douzaine menées sur le SPCUM depuis 1988, ses 42 recommandations portent à 185 le total des correctifs proposés. Elle confirme ce qu'avait noté un rapport interne du SPCUM: «La culture du service tolère l'incompétence.»

En faut-il plus pour convaincre qu'il existe à l'intérieur du SPCUM un contre-pouvoir qui court-circuite l'autorité de l'état-major sur les policiers: la Fraternité des policiers?

Ce puissant syndicat détourne à son profit la loyauté que devrait normalement commander la direction du SPCUM, sur des agents et des officiers intermédiaires qui sont des policiers qui, en principe, sont au service du bien public avant d'être des syndiqués unis dans la défense de leurs intérêts particuliers.

Le directeur Jacques Duchesneau, qui connaît l'ampleur du problème, a accueilli le rapport avec beaucoup de réserve. Il conteste le bien-fondé de plusieurs recommandations d'un document dont il reconnaît par ailleurs qu'il est inspiré de rapports internes du SPCUM. Il souhaite que ce soit le dernier et dit ne pas vouloir gérer son service à partir de recommandations.

Pourtant, il sait bien que, pour mener à bien sa mission, il n'a pas de meilleur allié qu'une opinion publique alertée par de telles enquêtes.

Comment expliquer cette attitude paradoxale autrement que par la crainte de se mettre à dos l'irascible président de la Fraternité, sachant d'expérience qu'il n'est pas prudent de défriser les moustaches d'Yves Prud'homme?

Le Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal est le patron du directeur Jacques Duchesneau. Normalement, une autorité politique accordée à la sensibilité du peuple devrait partager son indignation, demander publiquement des comptes à la direction de la police et assurer la population que les choses vont enfin changer pour restaurer sa confiance

dans ce service public haute-ment névralgique.

M<sup>me</sup> Vera Danyluk a fait tout le contraire en parlant comme si elle était l'attachée de presse du SPCUM. Mentionnant que la réorganisation du service est en cours, énumérant les principaux objectifs poursuivis par le directeur Duchesneau et précisant que cette réforme «permettra d'apporter des solutions durables aux lacunes identifiées dans le rapport Malouf».

Quand on considère les échecs des ex-directeurs Alain Saint-Germain et Roland Bourget, qui n'étaient pas moins bien intentionnés et déterminés que M. Duchesneau, cet optimisme sonne faux. Mais M<sup>me</sup> Danyluk pouvait-elle faire autrement que d'encourager ce directeur chargé d'une mission quasi impossible dans les conditions actuelles?

Pendant, par son communiqué lénifiant, elle aussi reconnaît implicitement que la puissante Fraternité des policiers constitue un empêchement à toute réorganisation majeure du SPCUM.

La semaine dernière, le professeur Jean-Paul Brodeur, directeur du Centre international de criminologie comparée à l'Université de Montréal, disait que la lune de miel, entre les directions du SPCUM et du syndicat des policiers, durera jusqu'au jour où s'affronteront leurs positions antagoniques, celle que le pouvoir politique impose au SPCUM: faire plus avec moins, et celle de la Fraternité: pour faire plus il faut plus de ressources.

Tout se décidera, dit-il, en fonction de ces considérations-là. Les corps publics ont beaucoup de difficulté à s'ajuster aux contraintes budgétaires actuelles; c'est encore plus difficile pour la police, qui est un pouvoir ayant l'habitude d'obtenir ce qu'elle veut en frappant sur la table.

(Étrangement, les dirigeants de la CUM et du SPCUM voient dans la récente signature de la convention collective des policiers un signe de bonne volonté qui augure bien pour la mise en marche de solutions durables, alors qu'il s'agit encore une fois d'une honteuse capitulation devant un syndicat qui a mis le point sur la table.)

À propos des contraintes budgétaires qui exacerbent les rapports entre la direction de la police et le syndicat, je suis porté à donner raison à la Fraternité et à reprocher au rapport Malouf de se contenter de renvoyer les parties dos à dos en répartissant les blâmes.

Il aurait pu s'efforcer d'approfondir la question afin de trouver un fondement philosophique à l'argument du caractère particulier du SPCUM, plutôt que de simplement l'évoquer.

Par exemple, en développant l'idée que la raison d'être de la société civile étant primordiallement la protection de la vie et des biens des citoyens, les politiques d'austérité ne devraient jamais affecter les services de police de manière à compromettre un tant soit peu la sécurité des citoyens.

## Quelques sujets de réflexion pour Gordon Robertson

Le samedi deux juillet, La Presse publiait une opinion signée par l'ex-greffier du Conseil privé du Canada, M. Gordon Robertson, dans laquelle il dressait la liste des embûches sur la route du PQ pour acquérir la souveraineté. Le texte d'opinion qui suit est une réplique aux réflexions de M. Robertson.

JACQUES-YVAN MORIN

M. Gordon Robertson s'inquiète du destin constitutionnel du Canada et du Québec, quelque quinze ans après avoir quitté son poste de secrétaire du Cabinet fédéral. C'est tout à son honneur et cela nous rappelle qu'il fut un fonctionnaire hautement compétent et zélé. Il pourrait encore rendre de grands services et aider ses anciens patrons à trouver des réponses, s'il posait correctement les questions.

Les conseils « hypothétiques » qu'il leur donnerait au sujet de l'accèsion du Québec à la souveraineté ne sont malheureusement pas à la hauteur des circonstances. Naturellement, il aurait parfaitement raison si le Québec entendait obtenir des changements importants à la Constitution: les verrous que peuvent y apposer les gouvernements du Canada anglais sont très solides, comme on l'a vu depuis une trentaine d'années. Mais telle n'est pas l'hypothèse que retient M. Robertson: avec raison, il constate que la question posée est celle de la souveraineté.

En multipliant les difficultés d'ordre constitutionnel sur le chemin de la souveraineté du Québec, l'ancien haut fonctionnaire se trompe de registre: il nous entretient du mode d'amendement de la Constitution canadienne alors que la question soulevée se situe d'emblée un cran au-dessus, au niveau du droit international, auquel le droit canadien est subordonné, comme l'ordre interne de tous les États.

Ce n'est qu'à la toute fin de la course à obstacles que nous décrit M. Robertson qu'il ajoute, à la sauvegarde, qu'il lui faudrait sans doute donner un dernier conseil au gouvernement d'Ottawa: « Si le Québec opte tout de bon pour la souveraineté, le reste du Canada n'aura d'autre choix que de reconnaître l'impératif de l'autodétermination », écrit-il. En tout respect, c'est pas là qu'il fallait commencer!

### Des engagements incontournables

Le Canada a ratifié en 1976, à l'époque où M. Robertson était secrétaire du cabinet, le Pacte de l'ONU relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels. Or, que dit le premier article des deux traités? Tout simplement et clairement, sans s'accrocher dans les fleurs du tapis constitutionnel des États signataires, que « tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes ». En vertu de ce droit, ajoutent les Pactes, les peuples « déterminent librement leur statut politique ». C'est en vertu de ces principes obligatoires pour le Canada, auxquels on pourrait ajouter l'article 1<sup>er</sup> de la Charte de l'ONU et l'engagement pris par le gouvernement fédéral à la Conférence de Helsinki, en 1975, de rendre « effectif » le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qu'Ottawa n'a pu s'opposer, en 1980 — même si quelques mandarins et politiciens ont joué avec cette idée — au droit du Québec de tenir un référendum au sujet de son avenir politique.

Je me permets de faire observer à M. Robertson que son argumentation constitutionnelle tend à enfreindre les engagements internationaux du Canada. Peut-être le gouvernement fédéral s'est-il montré imprévoyant lorsqu'il a souscrit à ces obligations; sans doute a-t-il voulu montrer à la face du monde entier qu'il était le pays par excellence des droits de l'homme et de la démocratie. C'est cependant une réputation qui se mérite au jour le jour, dans la pratique, et non pas seulement au moment solennel et valorisant de la signature.

### L'utilisation des autochtones

Il y a un point au sujet duquel les propos de l'ex-fonctionnaire manqueraient pas d'étonner les juristes: les mille obstacles constitutionnels qui jonchent le parcours du Québec vers la souveraineté disparaissent comme par enchantement dès qu'il s'agit de l'amputer d'une partie de son territoire au profit des autochtones ou, par leur truchement, pour le compte du pouvoir fédéral.

Certes, la Loi constitutionnelle de 1867 attribue la compétence législative relative aux « Indiens » (et aux Inuits) au Parlement fédéral et cela comporte comme le dit M. Robertson, une responsabilité du gouvernement fédéral envers ceux-ci, dont il ne s'est d'ailleurs pas toujours acquitté correctement.

Ce raisonnement tend cependant ici à faciliter leur droit de libre disposition au plan constitutionnel alors que celui des Québécois



Jacques-Yvan Morin

cois serait bloqué à toutes fins utiles. Veut-on nous faire croire que le Parlement fédéral n'exerce pas son pouvoir au Québec et n'aurait donc aucune « responsabilité » à son endroit?

En réalité, l'autodétermination des autochtones de l'ensemble du Canada se heurte, au niveau constitutionnel, aux mêmes obstacles que M. Robertson dresse comme des chevaux de frise devant le peuple québécois: le « seul moyen légal » de modifier le mode de gouvernement « indien » passe par un amendement à la Constitution, comme on a pu le constater à l'occasion des propositions de Charlottetown et du référendum de 1992. Eh quoi! Ces difficultés s'évanouiraient devant les autochtones, mais se dresseraient, insurmontables, devant les Québécois? Voilà une interprétation du droit quelque peu « orientée ».

Si j'étais Premier ministre d'une province de l'Ouest, je ne serais pas rassuré par les raisonnements de M. Robertson. Si le droit de libre disposition des autochtones rencontre peu d'obstacles lorsqu'il s'agit du Québec, ce doit être vrai également de celui des autochtones de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, etc., où ils sont plus nombreux qu'au Québec. De sorte que les arguments de l'ancien secrétaire du cabinet pourraient mener les gouvernements d'Ottawa et des capitales provinciales beaucoup plus loin qu'il ne le prévoit. Quand on fait flèche de tout bois, on s'étonne parfois de la direction qu'elle prend.

### Nécessité d'une nouvelle attitude

M. Robertson a raison sur un point: le processus sera complexe, les difficultés techniques seront sans doute nombreuses, non seulement en ce qui concerne l'aménagement des compétences mais également lorsque sera abordé le partage de l'actif et de la dette publique. C'est d'ailleurs ce qu'on disait avant l'indépendance des États-Unis, de la Norvège, des anciennes colonies et, au fond, de tous les cas d'accèsion à la souveraineté que le monde a connus. Mais l'exercice ne devrait pas être plus ardu que les négociations constitutionnelles que nous avons connues.

Si l'on examine les précédents, on se rend compte que tout dépend de l'esprit avec lequel on aborde le changement et la négociation. Naturellement, si l'une des parties fait tout pour empêcher le dénouement de la crise, s'ingénie à susciter des obstacles et se promet de mettre l'autre à genoux, les choses peuvent devenir fort désagréables pour tout le monde. C'est ce que fait Ottawa depuis une trentaine d'années à l'endroit du Québec: le Canada s'en porte-t-il bien? De promesses ambiguës en menaces voilées et en coups fourrés, les choses n'ont fait que se gâcher toujours davantage. Je ne connais pas la part exacte de responsabilité que porte M. Robertson dans ces événements, de 1963 à 1979, mais j'imagine qu'il doit être conscient d'avoir raté quelques tournants...

Le Québec fait les frais de ces manœuvres, mais a-t-on pensé aux risques que court le Canada dans cette interminable querelle? Risques matériels, certes, mais peut-être davantage moraux. N'est-il pas temps qu'apparaisse, homme politique ou haut fonctionnaire, celui ou celle qui dira: « Il nous faut une autre politique. »

Je sais, comme tout le monde,

qu'il faut compter avec les mentalités, les habitudes, les intérêts et les *red-necks*, et que, de part et d'autres, il se dit des choses qu'on regrette le lendemain. Je sais bien qu'il faut compter avec le poids de l'histoire, la conquête, les institutions victorienne et les luttes de pouvoir, mais l'histoire finit généralement par faire apparaître la politique qui décide que ça a assez duré et qu'il faut partir de l'autre pied. J'ai peine à croire qu'il ne s'en trouve aucun au Canada anglais. Beau sujet de réflexion pour un haut fonctionnaire motivé.

### Relativité des obstacles constitutionnels

Il ne faut pas compter sur le Premier ministre actuel du Canada pour accomplir cette tâche. Je partage à ce sujet le point de vue de M. Robertson: même si M. Chrétien voulait engager le processus de négociation avec M. Parizeau, il n'est pas libre de le faire car on ne saurait admettre au Canada anglais que l'avenir du Québec se règle « entre Québécois ». Ajoutons une autre raison: le Premier ministre a été choisi parce que le Canada anglophone voit en lui l'artisan de l'isolement du Québec en 1982 et l'homme qui saura le mettre éventuellement à la raison. Ce n'est pas la première fois que l'on a recours à ce stratagème. Mais la question doit être posée: les années écoulées depuis 1980 ont-elles été fécondes pour le Canada?

Si M. Chrétien, en dépit des engagements internationaux du Canada, pose à l'endroit du Québec des gestes auxquels un démocrate anglo-canadien n'oserait songer, le Canada de l'avenir sera-t-il un pays montrable?

Tôt ou tard, il faudra donc arriver à la négociation. Je ne pense pas qu'elle sera « facile » — des intérêts importants et légitimes sont en jeu — mais M. Robertson sait bien qu'elle sera d'autant moins que l'on aura tardé à s'y mettre, au détriment de l'ensemble du Canada. Il y a un « cap psychologique » à franchir, qui consiste à se défaire du vieil esprit victorien et à entrer dans le monde d'aujourd'hui. Là est la vraie difficulté et c'est à cela qu'il faut réfléchir.

Dès lors que la volonté de la majorité des Québécois aura été exprimée et que les conséquences du pourrissement actuel seront mieux mesurées à Ottawa, les obstacles constitutionnels paraîtront beaucoup moins importants, d'autant que les propositions du gouvernement dirigé par M. Parizeau n'auront pas pour objectif de démanteler l'union économique canadienne. M. Robertson passe sous silence un élément du programme qui doit pourtant l'intéresser: l'interdépendance économique, dont le Québec est bien conscient, signifie l'établissement d'organismes conjoints de gestion, en vue du maintien d'une véritable communauté d'intérêts.

### Les tâches qui attendent Canadiens et Québécois

On conviendrait volontiers avec l'ancien secrétaire du Cabinet fédéral que la question autochtone est d'une très grande importance pour l'avenir. Dans la perspective de la souveraineté, c'est cependant au Québec avant tout, qu'il appartient de la régler à la satisfaction de tous les intéressés, comme il a commencé de le faire bien avant d'autres gouvernements. Le comportement du Québec devra s'ins-

pirer de la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 20 mars 1985, proposée par le Premier ministre René Lévesque et à laquelle il m'a été donné de travailler.

Cette résolution reconnaissait explicitement l'existence au Québec des nations amérindiennes et inuit et énonçait l'engagement de négocier et de conclure avec elles des ententes leur assurant le droit à leurs cultures, langues et traditions respectives, le droit de posséder et contrôler des terres, le droit de participer au développement économique et le droit à l'autonomie, le tout garanti éventuellement dans une nouvelle Constitution du Québec. Si le Canada anglais adopte une attitude aussi ouverte et si le gouvernement fédéral veut bien penser d'abord au destin des autochtones et non se servir d'eux, contre le projet québécois de souveraineté, rien n'exclut l'adoption de principes communs qui lieraient les premières nations, le Canada et le Québec. M. Robertson pourrait magnifiquement servir son pays en consacrant à semblable projet ses talents et son expérience.

Mais la grande difficulté, selon lui, serait de modifier la Constitution canadienne pour lui substituer, dans les rapports Canada-Québec, des accords normatifs et institutionnels. Ce problème est avant tout celui du Canada anglais. Une fois la souveraineté du Québec mise en route, Ottawa et les provinces n'auront d'autre choix que de se concerter pour que les choses se passent de la manière la plus ordonnée possible. Le Québec ne peut régler cette question pour les gouvernements canadiens; sa tâche consiste plutôt à faciliter les choses en proposant des arrangements raisonnables pour la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ainsi que la création d'une communauté économique suffisamment intégrée.

### D'autres sujets de réflexion

Des amis anglo-canadiens, ontariens notamment, expriment la crainte de voir certaines autres provinces qui se plaignent de la domination du « Canada central », profiter de la négociation relative au Québec pour exiger d'être traitées de la même manière. Si ce problème existe vraiment, ce n'est sûrement pas le gouvernement québécois qui peut y remédier. Mais je pense qu'il y a sans doute là une carence de leadership plutôt qu'absence d'identité nationale; et si le Canada anglais avait un réel problème d'identité, on ne saurait en tenir rigueur au Québec, qui tente justement de protéger la sienne.

Voilà un autre sujet auquel M. Robertson et la haute fonction publique fédérale pourraient consacrer leur expérience et leur intelligence politiques, plutôt que de contribuer, comme les mandarins l'ont fait si efficacement dans les propositions constitutionnelles du 24 septembre 1991 et dans les Accords de Charlottetown, au beau gâchis dont nous avons été témoins.

Pour ma part, je veux voir dans la réflexion et dans l'intervention de l'ancien secrétaire du cabinet, même si elles paraissent mal engagées, la preuve, en tout cas le signe, que l'on commence à songer sérieusement à ces questions à Ottawa.

JACQUES-YVAN MORIN  
Professeur de droit public  
Université de Montréal



Lysiane Gagnon

## La grande passoire

Le ministre fédéral de l'Immigration, Sergio Marchi, avait bien enveloppé le paquet: l'étiquette concernait le durcissement de la politique canadienne envers les étrangers jugés coupables d'actes criminels — lesquels réussissent à échapper à la déportation dans une éffarante proportion. On calcule qu'environ 600 personnes seraient touchées par cette nouvelle politique.

Ce faisant, le ministre répondait à la colère soulevée à Toronto par deux meurtres successifs dont les présumés coupables sont de jeunes Jamaïcains résidant illégalement au Canada.

Dans ces cas précis, l'ire gouvernementale passe à côté de la cible, car les deux prévenus ont en fait passé presque toute leur vie au Canada, depuis l'âge de dix et douze ans respectivement.

En général, toutefois, ce durcissement s'imposait. Le Canada est depuis fort longtemps une grande passoire, par laquelle se sont engouffrés non seulement des délinquants à la petite semaine mais des vagues successives de criminels de guerre, des Nazis aux chefs de guerre somaliens en passant par un assez bel assortiment de militants terroristes.

\*\*\*

Mais le reste du paquet est plus problématique. M. Marchi a décrété, comme d'autres ministres avant lui, l'équivalent d'une amnistie envers quelque 25 000 demandeurs d'asile sans dossier criminel mais qui auraient dû être déportés parce qu'ils ne sont pas d'authentiques réfugiés.

Ils n'ont pas été déportés à cause de l'incurie du système canadien, qui est incapable de faire face à ses propres exigences: accorder à tous une audience en bonne et due forme, retracer, une fois le jugement rendu, tous et chacun des « faux réfugiés », obtenir les passeports ou pièces d'identité du pays d'origine, s'assurer que le départ a bien lieu... Voilà une procédure fastidieuse, à plus forte raison dans un État démocratique où chacun circule à sa guise, souvent protégé au surplus par des réseaux clandestins. Il faudrait un détective et deux policiers par cas!

Sans compter le fait que les pays d'origine, peu désireux de se voir retourner le fardeau, ne se pressent pas pour émettre les documents concernant leurs ressortissants.

Mais au bout du compte, le temps ayant passé, nombreux sont ces « faux réfugiés » qui ont fini par trouver un emploi, se marier, avoir des enfants, s'implanter au pays...

Le ministre passe donc l'éponge, en déclarant que ceux qui sont au pays depuis trois ans pourront recevoir le statut d'immigrant reçu. A la fin du mois, quelque 8000 « faux réfugiés » pourront se prévaloir de ces dispositions, à condition de faire la preuve qu'ils n'ont pas de dossier criminel, ne posent pas de risque à la santé ou à la sécurité publique, et n'ont pas échappé aux procédures de déportation. Ils doivent aussi avoir un emploi depuis six mois et ne pas dépendre de l'aide sociale.

Considérée isolément, cette décision est tout à fait correcte si, bien sûr, le ministère a les moyens de vérifier l'exactitude des preuves fournies (compte tenu de l'expérience passée, c'est loin d'être évident). Ces 8000 futurs citoyens n'auraient pas été acceptés s'ils avaient postulé le statut d'immigrant par les voies normales mais, enfin, ils sont ici, aussi bien régulariser leur situation.

Mais le problème de fond n'est pas réglé. Dans deux ou trois ans, le même scénario recommencera. Le problème de fond a deux volets: d'une part le système de traitement des demandes d'asile, d'autre part la politique de réunification familiale.

\*\*\*

Le Canada est probablement le pays le plus libéral au monde, pour ce qui est de l'accueil aux demandeurs d'asile. Je ne connais pas de pays qui accorde à chacun d'eux, indépendamment du pays d'où il vient, le droit de plaider sa cause en personne avec l'aide d'un avocat payé par l'Aide juridique, lequel pourra multiplier les mesures dilatoires, tout en recevant les avantages consentis aux immigrants reçus (aide sociale, assurance-santé, instruction gratuite, etc.).

Aucun pays n'a de système équivalent, même pas les pays scandinaves. Partout, il y a des restrictions, qu'il s'agisse de l'accès aux écoles ou aux programmes sociaux, ou du droit à une audition individuelle. Et dans la plupart des pays, le « réfugié » qui vient d'un pays relativement démocratique y est illico renvoyé.

Non seulement le Canada pousse-t-il l'angélisme à l'absurde — on a même accordé le statut de réfugiés politiques à des immigrants russes qui ne se plaignaient pas en Israël! — mais la politique actuelle ne fait pas encore l'affaire des groupes de pression et des avocats spécialisés en immigration: il faudrait, à les en croire, accepter toutes les femmes battues de la planète, de même que tous les sidéens provenant de pays où le système de santé est moins développé qu'ici!

Les faux réfugiés continueront d'affluer, le système sera toujours incapable de traiter rapidement leurs demandes, et pour éliminer l'accumulation des cas en suspens — le fameux *backlog* — on continuera à « amnistier » à tour de bras.

Or, ces milliers de gens qui ont contourné les règles de l'immigration pourront, dès qu'ils obtiendront le statut d'immigrant, faire venir leur famille en vertu du programme de réunification familiale qui constitue la pierre d'assise de l'immigration canadienne. Et bonjour les parents, les grands-parents, les enfants, les petits-enfants...

Tout cela fait que plus de 80 p. cent de l'immigration échappe aux critères fondés sur l'intérêt du pays d'accueil (langue, scolarité, employabilité, etc.). Les immigrants ont en moyenne une productivité et une scolarité plus poussée, c'est vrai mais, à l'autre extrémité, c'est aussi parmi eux qu'on trouve les plus bas niveaux de scolarisation: l'immigrant — le véritable immigrant — a été choisi, trié sur le volet, mais pas son pépé ni sa mémé, encore moins les réfugiés, vrais ou faux.

Une politique d'immigration sensée restreindrait aux enfants mineurs l'accessibilité aux programmes de réunification familiale, tout en instituant des mécanismes sérieux pour filtrer les demandes d'asile. Cela permettrait au Canada de mettre l'accent sur l'immigration proprement dite et de sélectionner les candidats sur une base rationnelle. L'angélisme n'a pas sa place dans un domaine aussi crucial.



# Buzz Aldrin, un esprit de la Renaissance

OLIVIER ROBERT  
collaboration spéciale

Une énergie communicative se dégage de sa personne. L'œil, bleu, lance un regard perçant, qui semble constamment scruter au-delà de l'horizon, loin dans le futur. Le regard de celui qui a vu la Terre comme très peu d'humains ont eu le privilège de l'apercevoir.

Le hasard a souvent été du côté de Buzz Aldrin. Né au New Jersey le 30 janvier 1930, son père, Edwin Eugene Aldrin, était un pionnier de l'aviation qui avait étudié auprès du légendaire concepteur de fusées Robert Goddard, et avait été un assistant du tout aussi légendaire général d'aviation Billy Mitchell.

Après avoir gradué avec honneurs de West Point en 1951, Buzz Aldrin s'est enrôlé dans l'aviation pendant la guerre de Corée, où il a participé à 66 missions de combat comme pilote de chasse. Quelques années plus tard, toujours membre de l'U.S. Air Force, il achève son éducation au MIT où il obtient, en 1963, un doctorat en astronautique. Le sujet qu'il choisit pour sa thèse porte sur les rendez-vous entre véhicules spatiaux habités. Les techniques qu'il a mises au point dans ce domaine ont été utilisées sur toutes les missions spatiales américaines impliquant un rendez-vous. Cela inclut l'amarrage d'un vaisseau Apollo à un vaisseau russe Soyuz en 1975.

En octobre 1963, Aldrin est sélectionné dans le corps des astronautes après avoir essuyé un refus l'année précédente, puisque n'étant pas un pilote d'essai. Au début de 1966, il est assigné à la mission Gemini X, à titre de pilote de relève. Cette affectation le déçoit, car cela signifie pratiquement qu'il ne pourra pas participer de plein droit à un vol ultérieur du programme Gemini (il aurait pu espérer être nommé sur la mission Gemini XIII, mais le programme Gemini se terminait avec le vol XII) et donc, plus tard, à un équipage d'Apollo.

Or, un premier coup de main du hasard survient en février lorsque les deux membres de l'équipage de la mission Gemini IX meurent dans un accident d'avion. Aldrin « gradue » et devient donc pilote de relève de Gemini IX, ce qui lui permettra de voler plus tard sur Gemini XII. Sans l'expérience de ce vol Gemini, Aldrin n'aurait pu être admissible pour l'équipage d'Apollo XI.

En fait, la composition de l'équipage et le choix de la mission Apollo qui, la première, atterrira sur la Lune, est le résultat d'une série d'accidents et de changements au calendrier des vols, et non d'un plan délibéré. Il y a d'abord eu le feu qui détruisit la capsule Apollo I, le 27 janvier 1967, entraînant la mort de ses trois membres d'équipage.

Ensuite, les missions Apollo IX et VIII ont échangé leur place au calendrier des vols ce qui, dans un premier temps, avait pour conséquence de réunir Armstrong et Aldrin. Lorsque la NASA a composé l'équipage d'Apollo XI, elle a simplement affecté les deux astronautes alors en tête de liste pour cette mission (Armstrong et Aldrin) et remplacé Fred Haise (qui n'avait pas encore volé dans l'espace) par Michael Collins, un vétéran du programme Gemini.

Après avoir participé à deux missions spatiales, Gemini XII et Apollo XI, Aldrin aura donc passé un peu plus de 12 jours dans l'espace, incluant huit heures de sorties extra-véhiculaires en orbite et sur la Lune.

Depuis sa démission de la NASA, de l'Air Force et de son poste de commandant du Test Pilot School à la base Edwards (CA), Buzz Aldrin participe activement à l'effort américain d'exploration spatiale, grâce à sa firme privée, Starcraft Enterprises. Il a notamment développé un plan de missions d'explorations spatiales évolutives, basé sur le concept de « Cy-

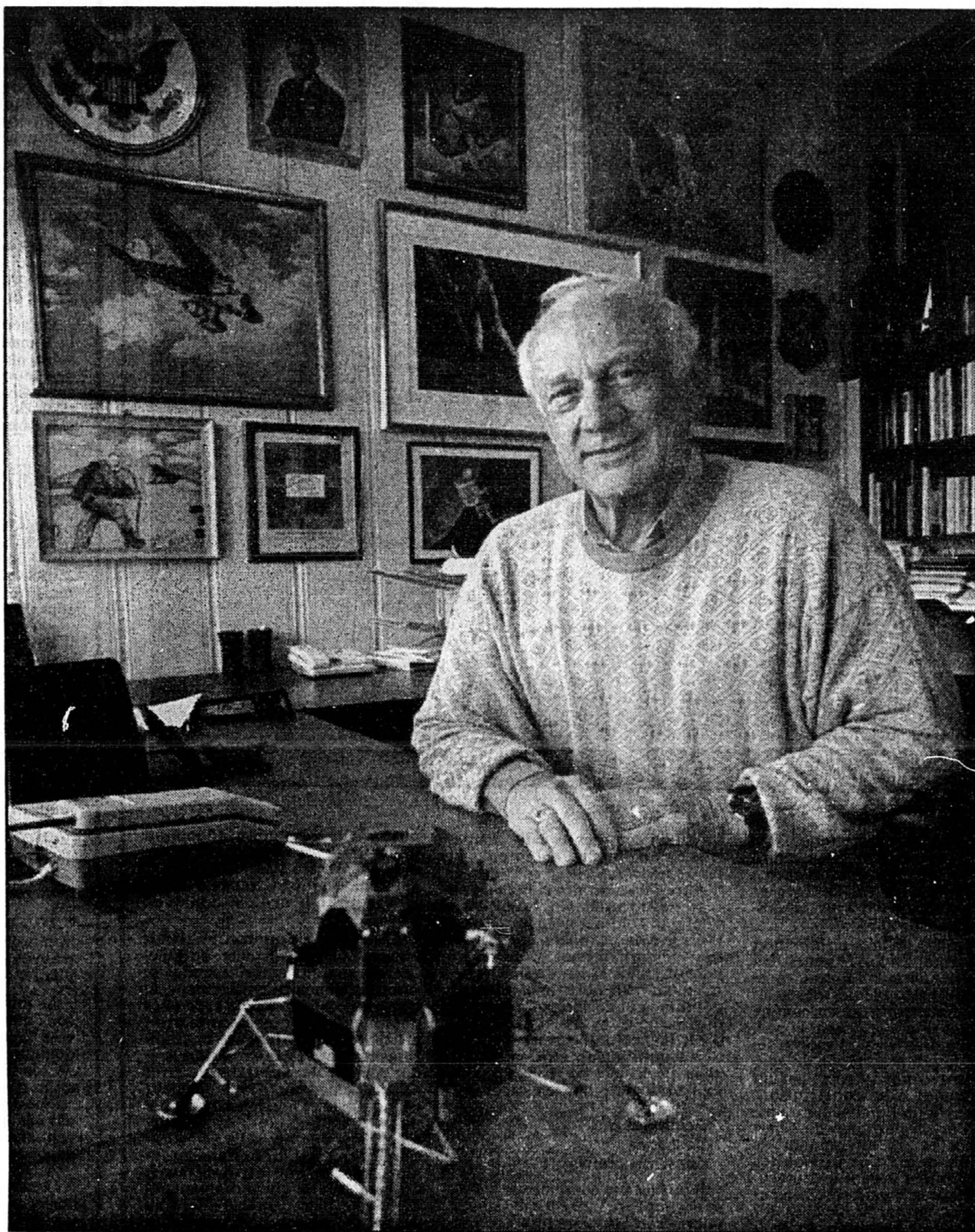


PHOTO AP

Membre de Gemini XII et d'Apollo XI, Buzz Aldrin aura passé un peu plus de 12 jours dans l'espace.

cler », un système spatial perpétuellement en orbite autour de la Terre et de Mars. Il accordait récemment cette entrevue exclusive au représentant de *La Presse*.

**LA PRESSE** — Buzz, lorsque vous avez choisi le sujet, inusité pour l'époque, de votre thèse, vous aviez déjà en tête de devenir astronaute ?

**BUZZ ALDRIN** — Vers le début de 1960, j'avais pris la décision d'échanger un programme de maîtrise de deux ans, suivi d'un entraînement comme pilote d'essai, contre un programme de doctorat en sciences. Vers la fin de 1961, je devais faire connaître le sujet de ma thèse. Nous n'avions pas encore effectué de vol orbital, mais je prévoyais qu'il y aurait

un programme qui suivrait Mercury et qui comblerait le délai avant qu'Apollo ne prenne vraiment son envol.

J'ai pris une décision consciente de choisir le sujet des rendez-vous dans l'espace, en évaluant que ce serait là un meilleur choix pour les quinze prochaines années de ma carrière que, par exemple, l'étude des véhicules de rentrée dans l'atmosphère. Ça, c'était un sujet sur lequel se penchaient des tas de gens qui avaient des connaissances théoriques beaucoup plus avancées que les miennes...

Il m'apparaissait qu'on ne savait à peu près rien sur le vol orbital de deux véhicules, sur l'intersection de deux orbites au bon moment lors d'un rendez-vous, ou encore, sur le fonctionnement des para-

mètres orbitaux de manière à ce que l'astronaute les comprennent bien.

Donc, j'ai étudié tout cela du point de vue du programme Apollo... et c'est comme ça que je me suis retrouvé avec cette thèse.

— Ces connaissances vous ont été utiles au cours du vol Gemini 12 (le radar ne fonctionnant pas, Aldrin a effectué lui-même les manoeuvres d'amarrage en se basant sur des calculs qu'il avait notés sur un calepin, avant le lancement de la mission) ?

— Non, pas vraiment. En fait, c'est bien avant que ça m'a été utile : pour entrer dans le programme d'astronautes. Parallèlement à cette formation scolaire, le fait que je pratiquais la plongée sous-marine m'a beaucoup aidé à faire accepter, par

les responsables du programme Gemini, l'utilisation de l'entraînement en piscine comme support pour mieux comprendre la marche dans l'espace. Les gens ne savaient rien sur la flottaison dans l'espace, mais moi, je connaissais des tas de choses sur la plongée sous-marine...

— Qu'est-ce que vous ressentiez au moment de poser le pied sur le sol lunaire ?

— La gravité lunaire se révélait si légère que le seul fait de descendre l'échelle était à la fois plaisant et compliqué. Je suis remonté un tout petit peu, puis j'ai sauté à côté de Neil Armstrong... J'ai regardé autour de moi et j'ai aperçu cet horizon tout près, qui se courbait abruptement dans toutes les directions. Au-delà, il n'y avait que le voile noir de l'immensité cosmique... J'ai pris une grande respiration... j'avais la chair de poule. Et c'est à ce moment-là que j'ai dit quelque chose comme : « Quelle belle vue... toute cette magnifique désolation ! »

— On se réfère souvent à vous en vous qualifiant d'esprit de la Renaissance. Vos réflexions dépassent beaucoup les limites de votre travail d'astronaute... À la suite de votre mission lunaire, vous avez connu des problèmes personnels, que vous avez d'ailleurs décrits dans votre autobiographie, « Return to Earth ». Quelle a été la vie pour vous, après la Lune, après avoir été parmi les 27 êtres humains qui ont eu le privilège de contempler la Terre de si loin ?

— Il me semblait que mon exploit d'avoir accompli quelque chose en tant qu'individu et un certain degré de célébrité m'apporteraient une vie agréable. Nous ne savions pas réellement que les chanteurs rock et les joueurs de basket-ball ou de hockey étaient beaucoup plus populaires que nous, les astronautes. Nous ne savions pas ça, à l'époque.

Il me semblait également que nous avions obtenu des récompenses beaucoup moins élevées que ce à quoi nous étions en droit d'espérer. Les ouvertures dans la vie civile et le statut de célébrité ne se sont pas matérialisés de la manière que je l'envisageais. (...)

Il s'en est suivi une période de confrontation avec mes problèmes personnels. Ils sont loin derrière moi, maintenant. Tout ça, parce que j'ai eu la chance d'avoir de l'aide d'un tas de gens. J'avais, je suppose, l'esprit assez ouvert pour accepter cette aide, pour en faire bon usage afin de donner un nouveau sens à ma vie, de la développer d'une manière beaucoup plus paisible, plus énergique, plus créatrice, plus imaginative qu'elle n'aurait été si je n'avais pas vécu cette expérience...

— Croyez-vous que le retour sur la Lune et, plus tard, la première expédition humaine vers Mars auront un impact comparable dans l'histoire à celui d'Apollo XI ?

— Je ne sais pas comment vous pouvez évaluer cela. Je ne comprends pas encore pleinement l'ampleur de ce phénomène...

Ca ne signifie pas que ce sera plus facile de revenir sur Terre, la prochaine fois... Peut-être parce que nous l'aurons déjà fait avant... Peut-être parce que ça prend tellement de temps pour se rendre sur Mars.

Mais il pourrait y avoir plus de participation grâce aux technologies de la réalité virtuelle, qui permettra à n'importe qui d'explorer les planètes à partir de son salon...

— La puissance de l'imagination est un thème qui revient souvent dans votre discours. Pour vous, c'est ce qui nous transportera sur la route de l'exploration spatiale, n'est-ce pas ?

— Vous pouvez en être sûr !... Ça et la force de l'esprit humain, oui, l'esprit humain...

## La vie après Apollo XI

MARCIA DUNN  
PC et AP

CAP CANAVERAL

Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins n'étaient aucunement préparés à ce qui les attendait sur Terre après le premier alunissage de l'Histoire, en juillet 1969.

Les journalistes campaient littéralement dans leur cour arrière, les poursuivaient partout. Les foules se ruèrent en leur direction durant leurs tournées de promotion. Les rois, les reines et les étoiles de cinéma désiraient les entretenir. On leur réclamait des discours. On voulait leur opinion sur tout. Leur autographe...

« C'était très certainement la partie de la mission à laquelle nous étions le moins préparés », reconnaissait Armstrong, quelques semaines après son retour sur Terre.

« Je n'échangerais ces souvenirs de la mission Apollo XI pour rien au monde. Cela ne signifie pas, toutefois, que c'a toujours été facile », affirme aujourd'hui Aldrin.

La vie après Apollo XI a été particulièrement difficile pour Armstrong, Aldrin et Collins, qui étaient dans la trentaine lorsque leur éclatante réussite les a propulsés sous les feux de la rampe, il y a 25 ans.

Aucun d'eux n'est jamais retourné dans l'espace. En fait, seulement trois des 12 Américains qui ont marché sur la Lune sont retournés dans l'espace.

Comme l'ont souvent expliqué ces astronautes, ils estimaient qu'ils n'étaient que des hommes chargés de faire un travail. Pour le reste du monde, toutefois, ils étaient des héros, des célébrités,

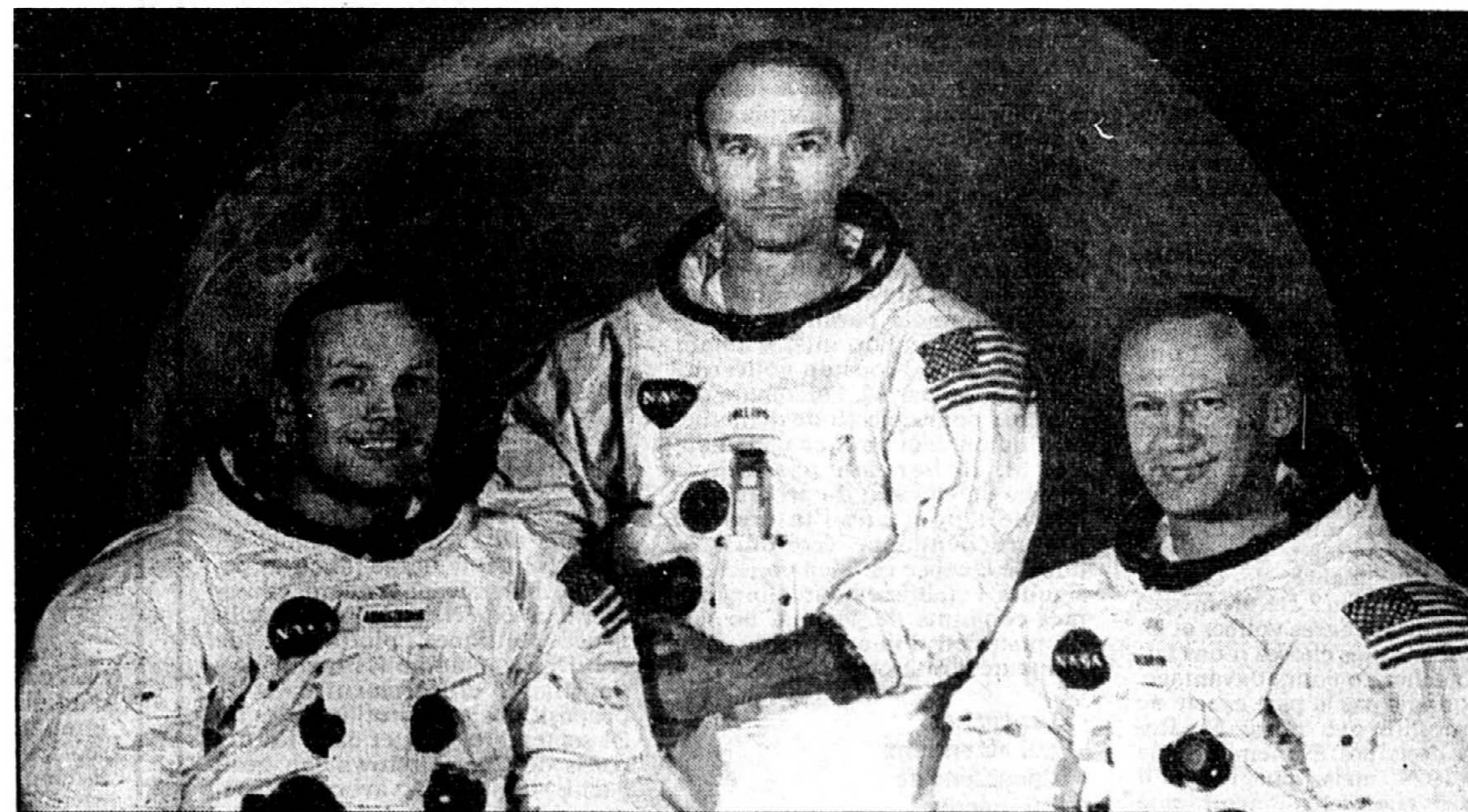


PHOTO AP

Neil Armstrong, Michael Collins et Buzz Aldrin étaient préparés à tout, sauf à la célébrité.

« Nous sommes devenus des explorateurs et ce fut merveilleux, puis nous sommes revenus et avons dû en subir les retombées », affirme Edgar Mitchell.

Cet astronaute de la mission Apollo XIV avait été chargé d'étudier plus particulièrement les phénomènes psychiques

associés à une telle mission. « Il y eut effectivement des problèmes de rentrée... »

« Il se produit des creux, après une telle mission, et je crois que certains ont vécu ceux-ci plus longuement que d'autres », explique le commandant de la mission Apollo XIV, Alan Shepard, qui

est devenu millionnaire grâce à de judicieux investissements. « C'est très difficile de faire quelque chose de si unique, quelque chose hors de ce monde, puis de revenir à la vie normale. »

La majorité des astronautes qui ont marché sur la Lune se sont lancés en af-

fares ou sont devenus consultants. Quelques-uns ont tourné des commerciaux télévisés. L'un d'eux est devenu artiste-peintre, un autre sénateur. Deux se sont tournés vers Dieu. Un est toujours à l'emploi de la NASA. Un autre est décédé.

Quant aux membres du célèbre trio, ils ont quitté la NASA dans les deux années qui ont suivi leur fantastique mission.

**Que sont-ils devenus ?**

En 1971, Armstrong était à l'Université de Cincinnati, enseignant et tentant désespérément de se faire oublier. Aldrin avait repris du service dans la US Air Force, combattant la dépression et l'alcoolisme. Collins fut embauché au département d'État puis par la musée aérospatial de l'institut Smithsonian, toujours prêt à mettre le poing sous le nez de la prochaine personne qui lui demanderait : « Comment se sent-on là-haut ? »

« J'en avais assez de m'entendre poser sempiternellement la même question », écrivait Collins, en 1974, dans son autobiographie, *Carrying the Fire*. « C'est la malédiction de ceux qui voyagent dans l'espace. Nous devons répondre à la même question un million de fois. On devrait limiter cet intérêt dans le temps. »

En 1994, cet intérêt n'est pas encore épuisé. Armstrong, qui est toujours professeur d'université, se cache en Ohio et son bureau refuse de faire connaître ses allées et venues. Aldrin n'a plus pris un seul verre d'alcool depuis plus de 15 ans et fait la promotion de l'aventure spatiale et de ses propres livres. Collins écrit, pêche et évite toutes les questions, de crainte qu'on ne lui demande « comment c'était là-haut ».

# Neil Armstrong, l'homme qui voulait rester sur la Lune

STÉPHANE MARCHAND  
Le Figaro

Merci de votre appel, mais Neil ne donne pas d'interview.

Jamais.

À personne.

Mme White, qui assure une permanence le lundi et le jeudi entre 9 heures et midi, parle d'une voix affable et ferme. La secrétaire de Neil Armstrong connaît bien son patron.

En 1994, le premier homme de l'Histoire à avoir posé le pied sur la Lune (c'était en 1969) habite à nouveau son Ohio natal. Neil Armstrong, qui célébrera son soixante-quatrième anniversaire le 5 août, dirige Computer Technologies Aviation, une société sise à Lebanon, une ville de taille moyenne. CTA fabrique des logiciels pour les ordinateurs de bord des avions.

Depuis toujours, les avions sont la grande passion d'Armstrong. Une passion à la fois dévorante et discrète, comme celle de Lindbergh. Les deux dernières apparitions publiques de Neil Armstrong remontent l'une à 1986, lorsqu'il avait été nommé à la commission d'enquête sur l'explosion en vol de la navette Challenger, l'autre au 20 juillet 1989, quand il a participé à la célébration du vingtième anniversaire de son exploit.

Le héros affronte les journalistes aussi rarement que possible. Les quelques chroniqueurs qui insistent pour parler de lui ressassent interminablement les quelques phrases anodines prononcées dans le passé par l'astronaute, lorsque des circonstances officielles l'ont contraint à briser son silence. Il ne parle pas aux autres non plus.

Neil Armstrong n'est pas à l'aise avec les mots. Il le concède volontiers : « Je n'aime pas les superlatifs, les meilleurs, les pires, les premiers. Beaucoup de bonnes choses se produisent et l'Histoire jugera elle-même de leur importance. »

Comme si ce qu'il avait vécu le 20 juillet 1969 était trop intense pour être décrit par le vocabulaire ordinaire, même dans la langue enflée des médias.

## Une forme d'égoïsme

Aux États-Unis, cette discrétion fascine et effraie lorsque les gens calculent ce que Neil Armstrong perd en se taisant.

Il pourrait accumuler une fortune simplement sur son nom. Le moindre chanteur de pop music qui sort un tube peut gagner trois millions de dollars, en louant à la télévision les vertus d'une boisson gazeuse quelconque. Un boxeur peut empocher cinq millions de dollars pour un match amical. Même un joueur de baseball à la retraite gagne 15 000 dollars en une journée de signatures d'autographes.

Le ciel et l'espace ne lui ont pas rapporté d'argent. Il n'a gagné, là-haut, que la médaille présidentielle de la Liberté et la médaille d'Honneur du Congrès pour l'espace, entre autres décorations.

S'il prenait son téléphone un matin pour appeler des agences, Neil Armstrong serait probablement capable d'engranger cinquante millions de dollars en contrats publicitaires, avant que le soleil ne se couche sur Lebanon. Il s'en moque.

Et sa seule réclame publicitaire, pour Chrysler, en 1979, ne lui avait pas laissé un bon souvenir. L'Histoire se souviendra de lui comme d'un Christophe Colomb de l'espace, mais cette perspective ne l'enchantait pas.

La Lune est un souvenir grandiose. Mais que lui veut l'Histoire ? Pourquoi le pays insiste-t-il tant pour en faire un personnage de la mythologie américaine ?

L'ancien cosmonaute est agacé. Après sa faiblesse première, il n'avait pas fait de conférences ou de shows télévisés. Il n'avait pas écrit ses Mémoires.

Après son exploit, Neil Armstrong était devenu professeur de technique aérospatiale à l'université de Cincinnati. Et il avait interdit aux reporters l'accès à son amphithéâtre.

Michael Collins, un des deux cosmonautes qui l'accompagnaient dans la fusée Apollo 11, conseille gentiment au héros de se faire à sa renommée : « En tant que premier être humain à poser le pied sur une autre planète, Neil restera un personnage unique toute sa vie. Il devrait se prêter à cette célébrité avec tact et intelligence. » Pour une légende vivante, la retraite est une forme d'égoïsme.

Buzz Aldrin, le troisième passager d'Apollo 11, estime, lui, de son devoir de ne pas éconduire la presse. Dans leur maison de Laguna Beach, en Californie, son épouse paie cher cette ouverture d'esprit. Elle explique : « Buzz reçoit des centaines de coups de téléphone tous les jours. Le simple fait d'y répondre nous prend tellement de temps qu'il envisage sérieusement de rendre ses conversations payantes. »

## Une courte grande phrase

La frustration des journalistes est telle qu'elle éclate, vengeresse, lors des rares conférences de presse, quand Neil Armstrong est obligé de descendre dans l'arène. En juillet 1989, pour le vingtième anniversaire de l'exploit, un reporter lui reproche de prendre l'air « ennuyé, presque hostile à l'enthousiasme qu'expriment les gens pour ce qu'il a accompli ». Lui ne s'émeut pas plus que d'habitude : « Non. Ce n'est pas ce que je ressens. »

Armstrong n'est pas un sentimental. Des douze cosmonautes qui ont marché sur la Lune, il est le premier, le plus fameux mais aussi le plus secret, le plus impénétrable.

Parmi les autres, certains affirment



Une des dernières apparitions publiques de Neil Armstrong remonte à 1986, lorsqu'il avait été nommé à la commission d'enquête sur l'explosion en vol de la navette Challenger.

avoir senti la présence de Dieu sur l'astre nocturne. Un autre jure avoir pratiqué la télépathie cosmique. Un troisième assure avoir avalé des micro-météorites. Pas Armstrong. Lorsqu'on l'interroge sur le plus grand moment de son voyage lunaire, il fait une réponse à la Tintin : « Ce que j'ai préféré : regarder la Terre par le hublot. » Le ton un peu terne de Neil Armstrong ne date pas de 1969.

Quand on lui demande de raconter le frisson éprouvé aux commandes de son avion expérimental X 15 à deux fois la vitesse du son, son récit sonne comme un paragraphe administratif.

Il faut interroger les autres si on veut un peu de couleur. Buzz Aldrin rappelle : « Quand j'ai posé le pied sur le sol de la Lune, je n'ai pas eu de choc physique particulier parce que nous nous étions habitués depuis les exercices. Ce qui m'a frappé, c'est la liberté. Nous n'avions plus rien autour de nous, plus d'appareils, plus de simulateurs. Partout de l'espace. Le plus dur a été de rentrer après un peu moins de deux heures, parce que l'oxygène et l'eau du système de refroidissement allaient manquer. C'était très agréable, ces mouvements très lents, aériens. »

Pour le grand jour, à la surprise de ses deux compagnons, Armstrong avait quand même préparé une courte grande phrase. Du sol lunaire où il venait de poser ses épaisses bottes spatiales, il avait lâché le célèbre : « Un petit pas pour l'homme, un pas de géant pour l'humanité. » Sur la Terre, son interlocuteur avait moins bien préparé sa réponse : « De vous voir ainsi sur la mer de la Tranquillité m'inspire le souhait que nous redoublions nos efforts pour apporter la paix sur la Terre. »

Richard Nixon n'avait pas l'air bien convaincu. Et pour cause ! La veille, le 19 juillet, avec Henry Kissinger, ils avaient mis la dernière touche au projet Duck Hook qui devait provoquer une escalade brutale de la guerre du Vietnam.

## 78 missions en Corée

Donald Slayton, un cosmonaute américain, explique l'apparente absence d'émotion de Neil Armstrong : « Vous n'avez pas le temps de penser à ce que votre geste signifie pour le genre humain. Vous êtes trop occupé à travailler. Quand vous rentrez, vous n'avez donc pas de réponse. Vous écrivez un rapport technique, pas de la prose lyrique. »

Dans un de ses ouvrages sur l'aventure lunaire, Harry Hurt écrit que le laconisme et le sang-froid sont des qualités essentielles pour des astronautes : « Ce sont

les vrais zélotes de l'espace. À l'image des jésuites de la Renaissance, ils conjuguent des esprits rationnels avec une foi absolue dans leur vocation. Cela fait d'eux des observateurs implacables et obstinés mais sans réelle sensibilité. Ils sont énergiques mais jamais impulsifs. Ils sont exclusivement à l'écoute des directives des contrôleurs de la mission. » Dans l'espace, à l'intérieur d'un habitacle confiné, le contrôle de soi est crucial.

Un astronaute émotif et lyrique pourrait provoquer des catastrophes. Armstrong avait souvent entraîné ses nerfs. Il lui avait déjà fallu du sang-froid pour ramener calmement son chasseur, en deçà des lignes américaines, après avoir été touché par la DCA ennemie au cours de l'une de ses soixante-dix-huit missions de combat dans la guerre de Corée.

Neil Armstrong se montre plus loquace en terrain technique. Lorsqu'il a coupé les moteurs en se posant sur la Lune, il ne lui restait que seize secondes de carburant.

Il se souvient en détail de ses réflexions : « Je regardais la jauge de carburant. Je savais qu'elle n'était pas précise. Mais à l'entraînement, nous nous étions déjà posés avec très peu de fuel. Le jour J, si le carburant avait fait défaut, nous étions déjà assez bas et le système de contact aurait tenu le coup. Donc, je n'étais pas vraiment inquiet. »

L'ancien cosmonaute n'est pas dénué d'humour. Prié d'évaluer à quel point l'exploit avait changé sa vie, il répond en souriant : « Avant, il y avait moins de conférences de presse. »

Si on lui fait remarquer que l'absence de vent et de mauvais temps sur le sol lunaire préserveront à jamais les traces de ses pas dans la mer de la Tranquillité, il semble soucieux : « J'espère que quelqu'un remontera un jour et nettoiera tout ça. » Et, en 1978, quand son doigt est arraché par une porte qui accroche sa bague de fiançailles, il explique sans sourire : « Je vais demander à ma femme si je dois continuer à la porter. »

## 200 appareils différents

Sur Mme Armstrong et leurs deux enfants, le mystère est encore plus dense que sur le chef de famille. On n'est pas bavard dans l'Ohio.

Neil Armstrong était né à Wapakoneta, dans l'Ohio, le 5 août 1930, alors que les États-Unis traversaient la pire crise économique de leur Histoire.

Stephen et Viola Armstrong sont vite éberlués par l'obsession aéronautique du petit Neil. À l'âge de six ans, il pilote un avion pour la première fois. Il paie lui-même ses leçons de vol à neuf dollars de

l'heure en transportant, pour quarante cents de l'heure, des caisses de médicaments pour Rhine & Brading, la pharmacie de Wapakoneta.

À seize ans, avant de pouvoir conduire une voiture, il est déjà un pilote confirmé. À vingt-deux ans, sur le front coréen, il accumule les heures de vol en mission de combat.

Il quitte la Marine après la guerre de Corée et s'engage dans la Commission nationale consultative pour l'aéronautique, l'ancêtre de la Nasa.

Il passe ensuite par la base aérienne californienne d'Edwards, celle de « L'Étoffe des héros ». À Edwards, il va faire voler plus de deux cents appareils différents. C'est, on le devine, un pilote d'essai parfaitement calme qui, un jour, ne s'éjecte pas de son avion X 15 en chute libre après une perte de puissance. Il reste aux commandes jusqu'au moment où les moteurs repartent.

## La mort de près

Le ciel puis l'espace ne sont que deux facettes de la même infatigable soif d'exploration.

Elle justifie même à ses yeux quelques instants de lyrisme philosophique : « L'exploration est inhérente à la condition humaine. Je ne sais si c'est un gène ou si c'est une faculté qui s'acquiert. Bien sûr, quelques tribus se sont satisfaites de rester dans la forêt amazonienne. Ils ont toujours manifesté une obsession pour les endroits les plus reculés du globe. Et nous, les Américains, nous sommes une nation d'explorateurs. Nous avons commencé par explorer d'est en ouest, puis nous avons exploré verticalement : l'avion, le mur du son, la Lune. C'est dans notre culture. »

En 1962, il devient le premier astronaute civil de l'histoire spatiale des États-Unis. Quatre ans plus tard, à bord de Gemini VIII, il frôle la mort de près.

Quelques heures après avoir décollé de Cap Kennedy, il réussit le premier accostage d'un véhicule en orbite. Mais juste après l'opération, l'allumage intempestif d'une turbine latérale entraîne le véhicule dans une rotation folle à une vitesse de plus de soixante tours par minute. Les deux cosmonautes sont sur le point de perdre connaissance. Armstrong redresse à nouveau la situation.

Il connaît toutefois ses limites. En 1968, sur une piste de Houston, il s'éjecte d'un véhicule lunaire d'entraînement une poignée de secondes avant qu'il ne s'écrase sur le Tarmac.

Buzz Aldrin nous a confié : « Malgré

tout ce qu'on a raconté sur des motivations politiques, Neil n'a été choisi pour commander la mission Apollo 11 que parce qu'il appartenait à une équipe de cosmonautes qui avait été constituée par la NASA avant celle à laquelle Collins et moi appartenions. »

## Une entreprise suspecte

D'autres affirment que la NASA voulait un civil. Aldrin et Collins étaient des officiers de l'US Air Force. En pleine guerre du Vietnam, le président Nixon préférait que ce ne soit pas un militaire qui conquière la Lune, en plantant la bannière étoilée dans la mer de la Tranquillité.

À l'époque, Apollo 11 était tenu, par la gauche radicale américaine, pour une entreprise suspecte du complexe militaro-industriel. Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins recevaient à l'occasion des tomates. Plus tard, cette atmosphère provoquerait l'interruption du programme Apollo et le lancement du projet de la navette spatiale.

Neil Armstrong ne s'est jamais considéré comme le porte-parole de la communauté spatiale, mais l'abandon du programme lunaire a fait mal à cet homme froid.

Il le confiait en 1989 pour le vingtième anniversaire de son morceau de bravoure : « Si nous avions poursuivi l'aventure lunaire pendant deux décennies de plus, je suis sûr que nous aurions aujourd'hui des véhicules agréables pour voyageurs capables d'alunir. Nous aurions développé les ressources lunaires. Nous aurions extrait l'oxygène des roches et qui sait si nous n'aurions pas découvert de l'hydrogène, l'élément qui manque le plus cruellement là-haut, avec le carbone. Il aurait suffi de continuer les vols un peu plus longtemps. Nous aurions pu installer une base là-haut, avec un télescope sur la face cachée et ce sera le principal objectif d'un éventuel retour sur la Lune. »

Encore aujourd'hui, Armstrong le taciturne retrouve sa flamme d'astronaute lorsqu'on aborde l'avenir de la recherche spatiale et la question de savoir qui, de l'homme ou de la machine, sera l'explorateur du futur : « Les vols habités ne sont pas en concurrence avec les vols non habités. La sonde Magellan est allée sur Vénus et je pense que personne n'était candidat pour la pilote. Et c'est encore plus vrai à propos de Galilée qui atteindra des endroits où l'homme n'ira sûrement jamais. J'espère que la station spatiale Liberté verra le jour avant l'an 2000, mais certaines portions de l'espace ne verront que des robots. »

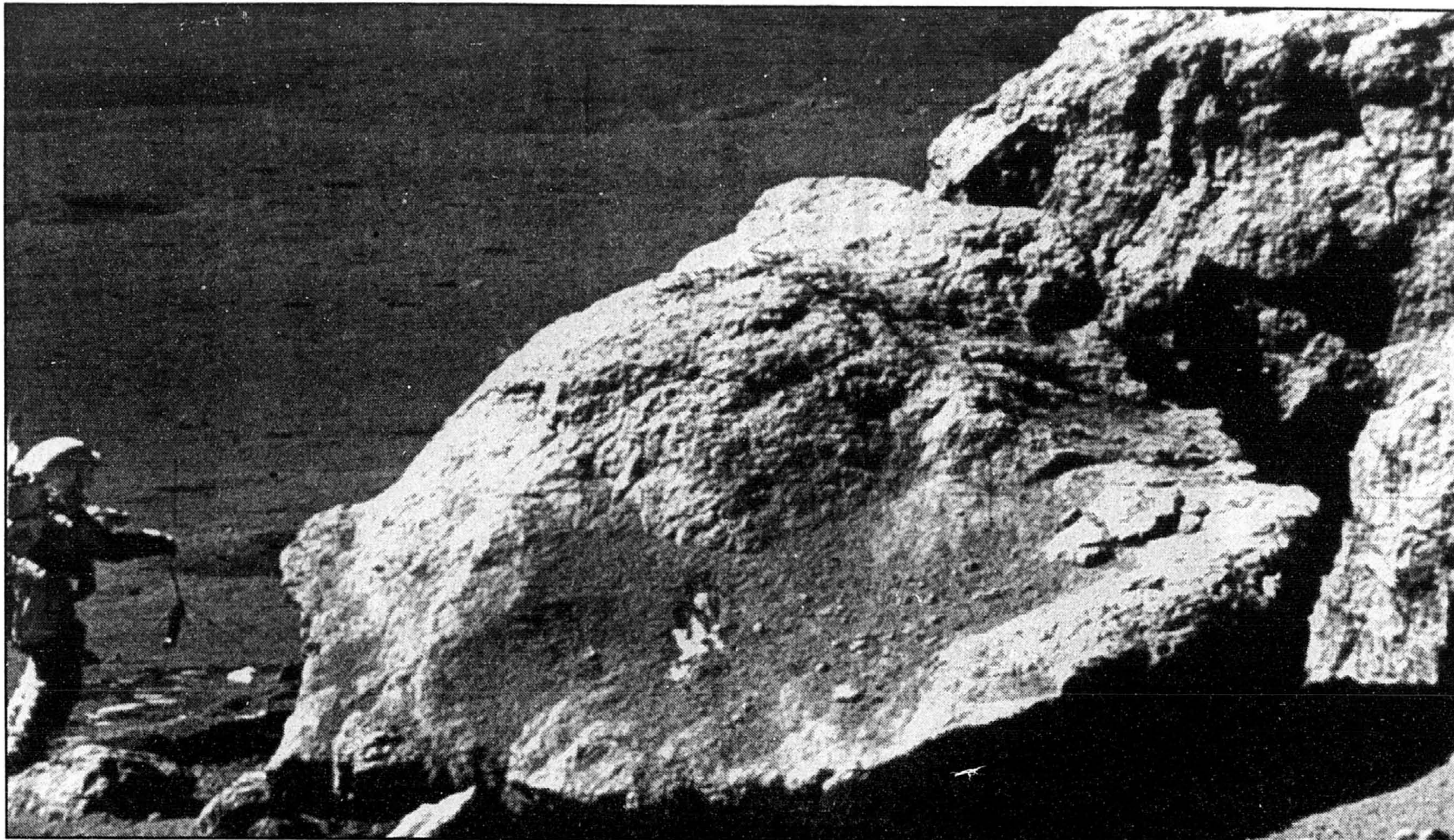


PHOTO AP

Jack Schmitt a marché sur la Lune en décembre 1972. Au cours des six expéditions du programme Apollo sur le satellite de la Terre, les astronautes ont rapporté quelque 381 kilogrammes de sol ainsi que des milliers de photos et de données.

## La Lune conserve sa face cachée

OLIVIER ROBERT  
collaboration spéciale

**A**u cours des six expéditions du programme Apollo sur la surface de la Lune, les astronautes ont rapporté quelque 381 kilogrammes de sol lunaire ainsi que des milliers de photos et de données.

Vingt-cinq ans après la mission Apollo XI, les scientifiques comprennent un peu mieux le satellite naturel de la Terre. Pourtant chaque coin du voile qu'ils soulèvent suscite encore plus de questions qu'il ne révèle de réponses.

Dans les faits, on possède encore une connaissance infime de la Lune. C'est un peu comme si, au siècle dernier, on avait envoyé six expéditions d'une semaine en six points différents du continent africain (dont la surface se compare en superficie à celle de la Lune) et qu'on ait arrêté là son exploration.

Ou encore, si on réduit cette analogie au seul cas de la mission Apollo XI, par exemple, c'est comme si des extraterrestres débarquaient à Montréal, disons rue Saint-Denis, qu'ils en exploraient plusieurs bâtiments à la recherche d'indices scientifiques sur notre civilisation, mais qu'ils n'entraient jamais à l'Université du Québec à Montréal, pourtant dans le même quartier.

### Un corps froid

La Terre, avec son noyau très chaud, ses continents qui dérivent et son atmosphère active, n'est pas un terrain d'étude idéal pour les géologues. Toutes les roches qu'ils examinent ont été ou altérées ou créées après que notre planète se soit formée, il y a environ 4,6 milliards d'années.

Selon les théoriciens de la « Lune froide », dont Harold Urey, Prix Nobel de chimie, la Lune n'est pas un corps assez gros pour retenir la chaleur générée par sa radioactivité intérieure. Ils croyaient que la Lune s'était formée en même temps que la Terre, mais à un endroit différent du Système solaire. Ils pensaient que la Lune et les planètes dites terrestres — la Terre, Mercure, Venus et Mars — s'étaient formées par accretion froide de débris abandonnés lors de la formation du Soleil.

Donc, raisonnaient-ils, la Lune devrait constituer une relique inchangée de la naissance du Système solaire. Ils espéraient donc que les astronautes d'Apollo leur rapporteraient des roches qui prouveraient leur théorie. « Apportez-moi un morceau de la Lune, aurait dit, un jour,

Harold Urey, et je vous raconterai l'histoire du Système solaire ».

Or, les roches rapportées par Armstrong et Aldrin ont mis un terme à cette vision d'une Lune froide et primitive. Les premiers échantillons analysés au Lunar Receiving Laboratory du Johnson Space Center démontrent déjà que la Lune, tout comme la Terre, a subi plusieurs phases d'évolution depuis sa formation initiale.

Plusieurs des roches rapportées par l'équipage d'Apollo XI étaient basaltiques, comme celles qui se forment sur Terre lors d'éruptions volcaniques. Des analyses plus poussées au Caltech ont déterminé que certaines de ces roches basaltiques dataient de 3,65 milliards d'années, ce qui indique une activité géologique intense pendant le premier milliard d'années de l'existence de la Lune.

Les « mers » sont apparues lorsque de la roche en fusion, provenant de l'intérieur du noyau lunaire, a fait éruption à la surface.

Les roches lunaires sont donc ou bien ignées (formées par la solidification de magma ou de lave), ou bien métamorphiques (transformées par une chaleur intense et une pression énorme). Il n'y a, bien sûr, pas de roches sédimentaires sur la Lune, puisqu'on n'y a pas trouvé d'eau jusqu'à maintenant (s'il y en a, c'est probablement sous forme de glace, et en quantité relativement minime).

Les missions Apollo ont également démontré d'une manière non équivoque que les nombreux petits cratères qui parsèment les « mers » ont été causés par des impacts. Les surfaces de certaines roches présentent des fissures vitreuses, signe qu'elles ont subi un bombardement de micrométéorites de la taille du point de ponctuation à la fin de cette phrase.

Les échantillons rapportés sur Terre au cours des six missions Apollo ont été classés sous quatre catégories :

- Type A : roches ignées à grain fin ;
  - Type B : roches ignées de texture moyenne ;
  - Type C : breccias, ou roches formées par la fusion de plusieurs types de roches ;
  - Type D : régolithe, ou sol lunaire.
- Les minéraux sont les matériaux de base de ces roches.

### La recherche scientifique

On sait que la Lune contient beaucoup d'oxygène sous forme d'oxydes ainsi que de nombreux métaux qui, traités sur

place, seront plus économiques à utiliser dans l'assemblage en orbite de structures spatiales que si ces matériaux provenaient de la Terre.

On trouve aussi sur la Lune de l'hélium 3 en abondance alors que sur Terre, on ne peut le produire qu'en petite quantité. Cet isotope sera un élément essentiel pour produire de l'énergie propre par fusion nucléaire. On a calculé que si on remplissait la soute d'une navette spatiale avec de l'hélium 3 extrait du sol lunaire, ce serait suffisant pour alimenter le Canada en énergie électrique pendant dix ans.

Pendant leur entraînement, les astronautes des missions Apollo ont étudié avec des spécialistes des sciences de la Lune pour parfaire leurs connaissances en géologie et pouvoir partir en quête des trésors que la Lune leur livrerait.

Lors des trois premières missions (Apollo XI, XII et XIV) les astronautes ont démontré qu'il serait possible de réaliser des recherches scientifiques sur la Lune. Mais ce sont les trois dernières missions (Apollo XV, XVI et XVII) qui propulseront le programme Apollo vers les sommets de la découverte scientifique.

Au cours de ces trois dernières expéditions, les astronautes habitaient une version améliorée du module lunaire qui permettait des séjours de trois journées entières sur la surface lunaire.

Des scaphandres équipés de systèmes de support de vie améliorés prolongeaient à sept heures la durée de leurs promenades lunaires. De plus, les astronautes disposaient d'un véhicule mu par un moteur électrique, la « Jeep lunaire », ce qui permettait l'exploration de plusieurs kilomètres carrés de surface lunaire et la visite de lieux spectaculaires.

Ainsi, l'enthousiasme était à son comble lorsque les astronautes Dave Scott et James Irwin (Apollo XV) ont repéré une petite roche blanche perchée sur un tas de poussière. En la ramassant, les deux hommes ont réalisé qu'ils venaient de trouver un morceau d'anorthosite, le matériau qui, croit-on, formait la croûte primitive de la Lune. Cet échantillon, que les médias se sont empressés de baptiser du nom de « Roche de la Genèse », date de quelque 4,5 milliards d'années, au moment même de la formation de la Lune.

John Young et Charlie Duke (Apollo XVI) ont exploré une région située sur les plateaux centraux de la Lune. Ils y ont découvert un paysage tourmenté par la violence du bombardement cosmique.

Lors de la dernière mission, celle d'Apollo XVII, le commandant Gene Cernan et l'astronaute-géologue Harrison Schmitt, ont passé 75 heures dans un canon spectaculaire situé près du cratère Taurus Littrow. Au cours de trois sorties totalisant 22 heures, ils ont parcouru plus de 35 km au volant de leur jeep et ont récolté plus de 109 kg d'échantillons.

### Les mystères lunaires

Après six missions Apollo, la Lune recèle encore de nombreux mystères.

Par exemple, on trouve moins de cratères sur les mers que sur les plateaux élevés. Cela signifie-t-il qu'elles sont plus jeunes ?

Pourquoi la Lune a-t-elle subi d'intenses bombardements lors de son premier milliard d'années d'existence, et pourquoi ces bombardements semblent-ils avoir diminué d'intensité depuis ? Quelles en sont les implications pour la Terre ? Et puis, LA question : d'où vient la Lune ? On ne peut encore répondre de façon satisfaisante à ces questions.

Aujourd'hui, les 2196 échantillons lunaires rapportés par les missions Apollo sont conservés en grande partie dans une chambre forte au Johnson Space Center. Afin de diminuer les risques de pertes causés par un éventuel désastre, on a entreposé environ 54 kg de roches et de sol lunaires à la base aérienne de Books, à San Antonio (Texas).

James Gooding, le conservateur de cette collection unique, affirme que 85 p. cent des échantillons n'ont pas encore quitté le laboratoire. « Ce qui ne signifie pas pour autant que nous ne les étudions pas. Nous nous efforçons de n'en utiliser que les quantités nécessaires. Notre travail consiste à conserver ces échantillons le plus près possible de leur environnement lunaire, jusqu'à ce que des scientifiques les manipulent pour les analyser ».

Les roches récoltées par les astronautes ont contribué pour beaucoup à nos connaissances géologiques de la Lune. En soi, cela constitue le plus grand succès d'Apollo. Mais les astronautes, limités à seulement six endroits et disposant de peu de temps, n'ont pas pu conduire une exploration systématique, et sur de larges étendues, des régions lunaires où ils avaient atterri. Leurs trouvailles géologiques sont donc incomplètes et jettent seulement un regard préliminaire sur le satellite de la Terre.

En 1965, le programme des sondes Ranger, après six échecs initiaux, s'était largement racheté en transmettant vers la Terre plus de 17 000 photos du sol lunaire. Les sondes Surveyor qui, entre

1966 et 1968, se sont posées en douceur sur la Lune, ont transmis une quantité d'informations utiles à la préparation des missions Apollo, déterminant par exemple si le sol lunaire était assez solide pour supporter les 15 tonnes du module lunaire.

Quoique les lieux considérés pour les atterrissages d'Apollo aient été cartographiés avec une résolution de l'image aussi précise que 1 mètre, étonnamment, les autres régions de la Lune ne l'ont été qu'à 100, ou même, à 300 mètres de résolution. Il y a des régions qui n'ont tout simplement pas été cartographiées.

Le 25 janvier dernier, dix-huit ans après l'envoi de la dernière sonde lunaire, une petite sonde spatiale, conçue sous l'égide du Ballistic Missile Defense Organization (BMDO) et construite au Naval Research Laboratory, était lancée pour cartographier la topographie et la géologie de la surface de la Lune, en prenant de nombreux clichés très détaillés et dans différents longueurs d'onde.

La première phase de sa mission s'est terminée à la fin d'avril. L'équipe scientifique dirigée par Eugene Shoemaker confirmait que la qualité des images transmises par Clementine dépassait largement les attentes. Shoemaker remarquait que les images prises par Clementine de la face visible de la Lune étaient comparables en qualité à celles transmises en 1967 par la sonde Lunar Orbiter 4, mais que celles de la face cachée étaient supérieures à tout ce qui avait été transmis antérieurement.

Les capteurs de Clementine ont transmis les premières images multispectrales de la surface lunaire. Cela permettra aux scientifiques — qui utiliseront comme référence la signature spectrale des roches lunaires recueillies par les missions Apollo — d'identifier précisément les différents types de roches lunaires.

Éventuellement, le radar de Clementine pourrait apporter une réponse à l'une des questions les plus intrigantes au sujet de la Lune : est-ce que les cratères des pôles contiennent de la glace ? Leurs enfouissements profonds sont assez froids pour conserver la glace et comme la lumière solaire n'y pénètre pas, les caméras opérant dans la lumière visible ne peuvent pas les scruter. La présence d'eau, sous forme de glace dans les pôles, aurait des conséquences énormes en ce qui concerne la colonisation inévitable de la Lune par les humains.

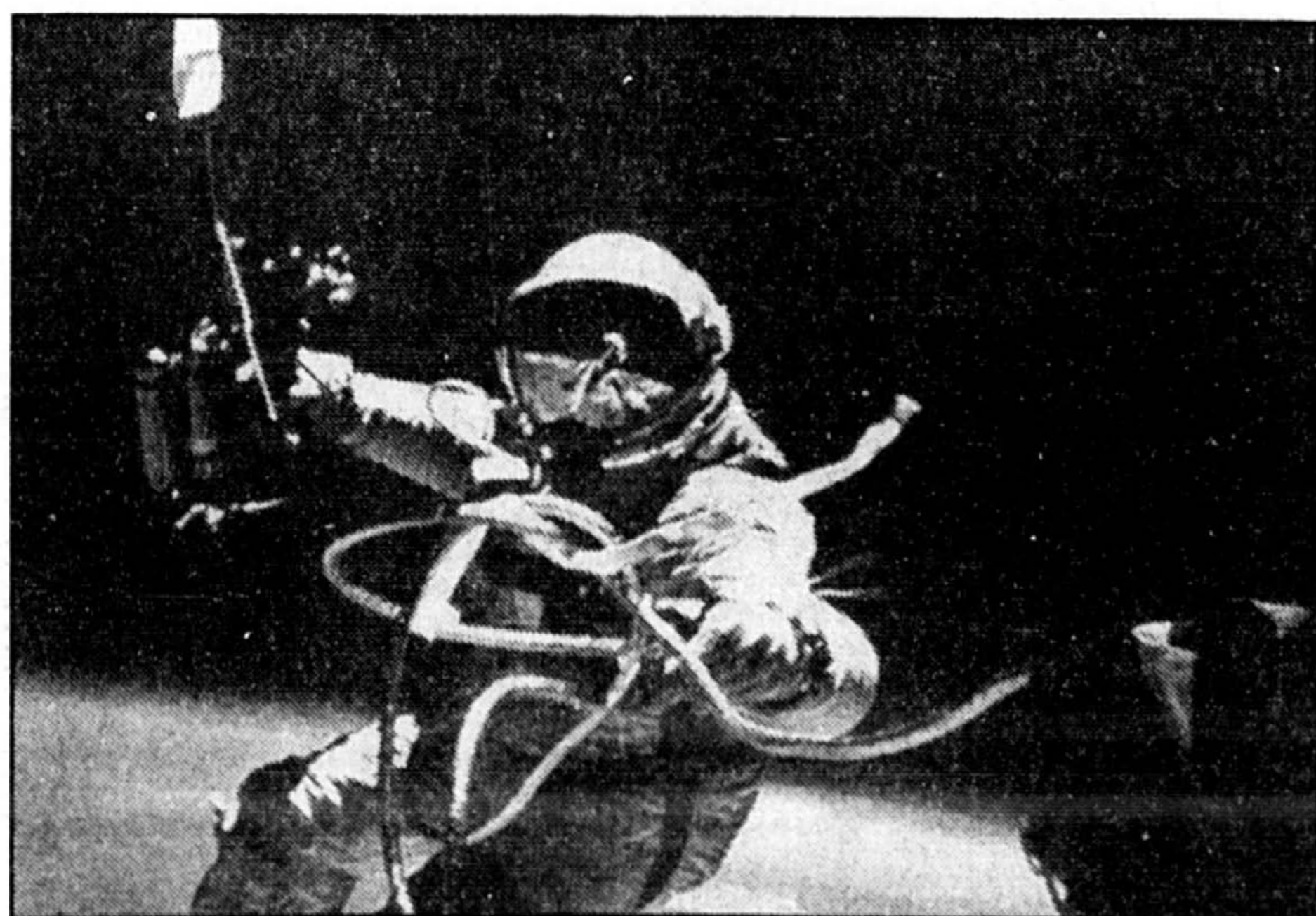


PHOTO AP

L'astronaute Ed White a été le premier Américain à marcher dans l'espace.

## Les missions Apollo

**P**récedées de deux missions habitées destinées à tester des équipements en orbite terrestre (Apollo VII et IX) et de deux missions qui ont placé Apollo en orbite lunaire (VIII et X), cinq missions atterrirent sur la Lune après Apollo XI. La mission Apollo XIII rebrousse chemin à 322 000 km de la Terre par suite de l'explosion d'un réservoir d'oxygène dans le module de service.

Douze astronautes ont ainsi foulé le sol lunaire au cours des sept missions qui se sont déroulées entre le lancement d'Apollo XI, le 16 juillet 1969, et le retour sur Terre d'Apollo XVII, le 19 décembre 1972, pendant que les pilotes des modules de commande demeuraient en orbite lunaire :

— Apollo XI : 16 au 24 juillet 1969. Équipage : Neil Armstrong, Buzz Aldrin

et Michael Collins. Lieu d'atterrissage : Mer de la Tranquillité. Module lunaire « Eagle » et module de commande Columbia ;

— Apollo XII : 14 au 24 novembre 1969. Équipage : Pete Conrad, Alan Bean et Richard Gordon. Lieu d'atterrissage : Océan des Tempêtes. Module lunaire Intrepid et module de commande Yankee Clipper ;

— Apollo XIII : 11 au 17 avril 1970. Équipage : James Lovell, Fred Haise et John Swigert. Apollo 13 a dû rebrousse chemin à 322 000 km de la Terre. Module lunaire Aquarius et module de commande Odyssey ;

— Apollo XIV : 31 janvier au 9 février 1971. Équipage : Alan Shepard, Edgar Mitchell et Stuart Roosa. Lieu d'atterrissage : cratère de Fra Mauro.

Module lunaire Antares » et module de commande Kitty Hawk ;

— Apollo XV : 26 juillet au 7 août 1971. Équipage : David Scott, James Irwin et Al Worden. Lieu d'atterrissage : près de la fosse Hadley-Apennine. Module lunaire Falcon et module de commande Endeavour ;

— Apollo XVI : 16 au 27 avril 1972. Équipage : John Young, Charles Duke et Thomas Mattingly. Lieu d'atterrissage : cratère Descartes. Module lunaire Orion et module de commande Casper ;

— Apollo XVII : 7 au 19 décembre 1972. Équipage : Eugene Cernan, Harrison Schmitt et Ron Evans (P). Lieu d'atterrissage : vallée de Taurus-Littrow. Module lunaire Challenger et module de commande America.

# Où étiez-vous le 20 juillet 1969 ?



DENIS ARCAND

Où étiez-vous le 20 juillet 1969 à 22 h 54 ? Pour quiconque avait l'âge de s'en souvenir et accès à une télé, l'alunissage d'Apollo XI demeure un souvenir unique, sans doute le point culminant de l'année la plus extraordinaire d'une

décennie remarquable. Fernand Michon, de Longueuil, a 68 bonnes raisons de se souvenir du moment où Neil Armstrong a posé le pied sur la Lune.

« J'étais en vacances à Atlantic City et j'ai regardé ça à la télé du lobby de l'hôtel Claridge », a déclaré M. Michon, qui a exercé le métier d'ouilleur durant 37 années à la compagnie Trains d'atterrissage Héroux, de Longueuil. « Les Américains qui regardaient ça avec moi, n'arrêtaient pas de chiquer la guénille et de se plaindre qu'envoyer quelqu'un là-haut coûtait bien trop cher en impôts ! Je ne leur ai pas dit que j'avais travaillé à la fabrication des pattes du module lunaire, à Longueuil... »

M. Michon, aujourd'hui âgé de 74 ans, fut responsable, en tant que surintendant des ateliers, du contrat le plus prestigieux jamais accordé à Héroux. « On a livré à la NASA 17 ensembles de quatre pattes, a indiqué M. Michon. Ça fait 68 trains d'atterrissage de conception originale et on avait quatre mois entre la commande et la première livraison. »

Héroux avait soumissionné pour un sous-contrat de la compagnie Grumman Aircraft, sous l'impulsion d'un des administrateurs, Lionel Whyte. Héroux a reçu la commande vers la fin de 1965 et fait la dernière livraison à l'été 1967.

« Ça a été un projet vraiment spécial », a raconté hier M. Michon, qui a conçu la machine utilisée pour la fabrication et qui a dirigé la production. « Au début, les hommes qui travaillaient là-dessus ne savaient pas à quoi servirait les pièces qu'on faisait. On ne voulait pas les énerver en leur disant que la commande était destinée à la Lune. Alors, on leur a dit graduellement. En réalité, ce genre de travail de haute précision se fait bien mieux dans une petite shop comme ici. Dans une grosse usine, comme à Grumman, les hommes se parlent moins entre eux. Lorsqu'il y a un problème et qu'un machiniste ou un technicien trouve la solution, il faut que les hommes communiquent entre eux et que le travail reste de qualité égale d'une équipe à l'autre. »

Les pattes étaient faites d'un acier difficile à tailler. « C'était des pattes télescopiques, dans lesquelles il fallait insérer l'amortisseur, qui était une sorte de treillis d'aluminium fait comme des alvéoles de nid d'abeilles. Lorsqu'on a livré le premier prototype, Grumman nous l'a retourné en nous disant que le diamètre de la partie supérieure de la pièce avait 2/1000es de pouce de trop ! Alors on a corrigé. Les spécifications exigeaient que le poids soit conforme à l'once près ! »

Le premier problème est arrivé tôt : « On avait commandé une machine en Ontario. On l'a attendu durant des mois et finalement, ils nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas nous la faire. Je suis allé acheter un vieux planeur chez un vendeur de machines-outils usagés et j'ai pataté quelque chose. C'est avec cette vieille affaire-là qu'on a fait la job. Et ça a bien marché. »

Le 20 juillet 1969, vers minuit moins quart, après avoir vu Neil Armstrong marcher sur la Lune et écouté en riant dans sa barbe les contribuables américains qui rechignaient contre le coût du programme Apollo, M. Michon est sorti de l'hôtel Claridge. Il est allé faire une promenade avec sa femme, sous la pleine lune. « Je regardais la Lune, ce soir-là, et elle n'était plus pareille. Quand tu sais qu'il y a des pièces que t'as travaillées qui sont revenues là-bas... »

## Le prof Lebrun

Où était Jacques Lebrun le 20 juillet 1969 à 22 h 54 ?

« J'étais dans les studios de Télé-Métropole, évidemment ! » a répondu l'homme qui a été pour de nombreux Québécois celui qui expliquait Apollo

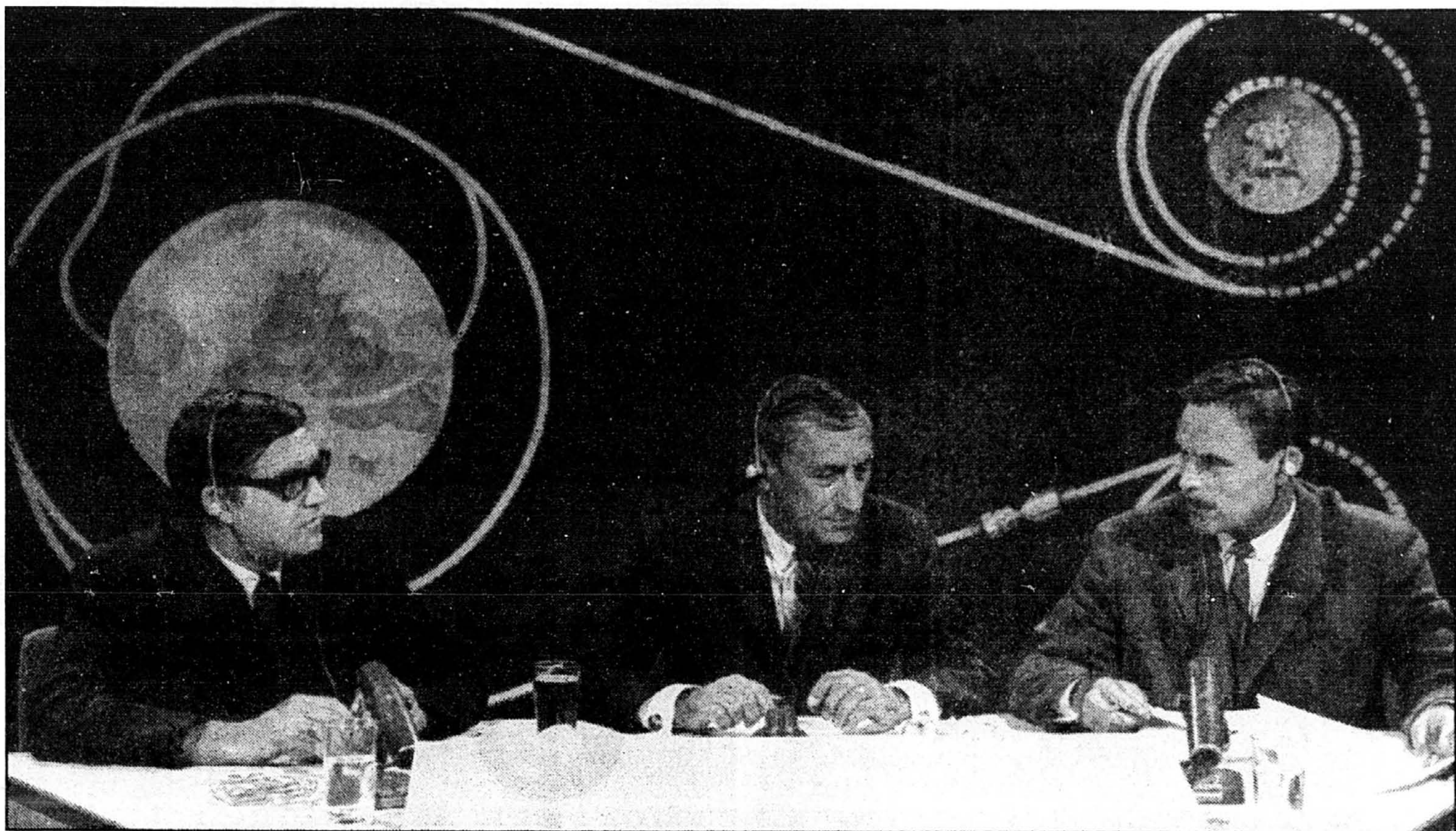


PHOTO TÉLÉ-MÉTROPOLE

Jacques Lebrun (à droite) en compagnie de l'animateur Roger Baulu (au centre) et du journaliste Gilles Deschênes, le soir où les astronautes américains ont débarqué sur la Lune. « C'était un moment fantastique à décrire. La réalisation d'un vieux rêve pour le monde entier. »

XI. Télé-Métropole avait découvert que l'animateur chargé d'annoncer s'il y aurait ou non du soleil le lendemain avait aussi une passion pour les autres astres et les moyens de s'y rendre.

« Ce soir-là, Roger Baulu aimait l'émission avec le journaliste Gilles Deschênes et moi, uniquement pour ce qui est des éléments techniques. C'était un moment fantastique à décrire. La réalisation d'un vieux rêve pour le monde entier. »

Comment cet autodidacte s'est-il retrouvé là ?

« Je m'étais toujours intéressé à l'aéronautique et à la conquête de l'espace, explique le prof Lebrun. Déjà, quand les Soviétiques avaient lancé Spoutnik I, le 4 octobre 1957, un ami d'enfance et moi avions passé la nuit à suivre sa route dans l'espace. Nous avions tracé par calcul son parcours sur la voûte céleste. Pendant plusieurs années, ensuite, nous avons des nuits blanches à chronométrer le passage des satellites. »

« D'ailleurs, ce camarade d'enfance, Pierre Néring, est devenu directeur d'une station de poursuite, en Angleterre, et les radiotélescopes de sa station ont été parmi ceux qui, partout sur la planète, faisaient la poursuite d'Apollo XI pour la NASA, lors du voyage vers la Lune ! »

« Pour moi, l'aéronautique est demeurée un hobby, mais une passion quand même. J'ai commencé à en parler à CKAC, puis Télé-Métropole m'a abordé pour que je fasse de même à la télé. »

Le prof dit qu'il a été exposé dès 1944 et 1945 aux prouesses techniques de Werner Von Braun, le physicien allemand qui allait plus tard émigrer aux États-Unis et diriger le programme Apollo. « Quand j'étais jeune, près de Lille, j'ai vu les décollages des V-1 et des V-2 que les Allemands envoyaient vers l'Angleterre. Ça a fait une grande impression sur moi, mais je pense que mon intérêt pour l'aéronautique est venu d'une rencontre avec un astronome, quand j'étais petit. »

Lebrun dit qu'il faut distinguer l'événement historique de l'événement médiatique. « C'était un événement historique très important, mais c'était aussi de l'excellente télévision. Les Américains avaient investi beaucoup d'argent et d'énergie dans la retransmission de tout ce qui se passait là-haut. Encore aujourd'hui, il m'arrive que des téléspectateurs de l'époque m'arrêtent dans la rue et me parlent de ces images extraordinaires qui ont marqué tous ceux qui les ont vues. »

Lebrun dit qu'il n'est ni surpris dans le public pour la conquête de l'espace. « C'est un peu comme les vols d'Air Canada ; après Apollo XI, c'est assez rapidement devenu de la routine. Au point où les vols de la navette spatiale n'intéressent plus le grand public ; les décollages et les atterrissages ne sont plus diffusés en direct. Qui regarderait ça ? »

d'hui, il m'arrive que des téléspectateurs de l'époque m'arrêtent dans la rue et me parlent de ces images extraordinaires qui ont marqué tous ceux qui les ont vues. »

Lebrun dit qu'il n'est ni surpris dans le public pour la conquête de l'espace. « C'est un peu comme les vols d'Air Canada ; après Apollo XI, c'est assez rapidement devenu de la routine. Au point où les vols de la navette spatiale n'intéressent plus le grand public ; les décollages et les atterrissages ne sont plus diffusés en direct. Qui regarderait ça ? »

## Julie Payette

Et où était Julie Payette le 20 juillet 1969 à 22 h 54 ?

« J'ai demandé à ma mère, elle dit que j'avais cinq ans et que j'étais sûrement couchée ! »

La cadette du programme d'astronautes canadiens (elle a 30 ans) dit toutefois qu'Apollo XI a eu un grand impact sur elle : « Bien sûr je ne me souviens pas des images en direct de Neil Armstrong posant le pied sur la Lune, mais je me suis grandement intéressée à cette mission par la suite. Je devais avoir entre huit et 12 ans durant les missions Apollo XV, XVI et XVII, que j'ai suivies de très près. Et je me suis renseignée sur les missions précédentes aussi ; je savais les noms des astronautes, leurs spécialités, l'objet de chaque mission, les dates de chaque vol, et tout ça. Ça a marqué mon enfance et ça a grandement pesé dans ma décision de devenir astronaute à mon tour. »

Mme Payette a de bonnes chances de se rendre dans l'espace d'ici cinq ans, comme membre d'équipage de la station orbitale internationale. Un rêve pour elle et bien d'autres, mais rien d'aussi prestigieux, malgré tout, que l'exploration lunaire des années 60 et l'éventuel vol vers Mars, dans 30 ou 40 ans. « Peut-être, effectivement, que je suis née entre deux cycles plus intéressants pour le grand public. Mais mon expérience contredit l'idée que la conquête de l'espace n'intéresse plus les gens. Je donne souvent des conférences et les gens sont toujours fascinés par ce qu'on cherche et ce qu'on trouve là-haut. »

Mais elle dit du même souffle qu'elle n'est pas convaincue que le vol vers

Mars recréera l'engouement que toute la Terre a vécu en juillet 1969 : « Toute la mission s'est faite durant une période très courte et très intense. Le voyage sur Mars durera deux ans. Il y aura une flambée d'intérêt au lancement, puis une autre quand ils se poseront, mais entre les deux et jusqu'au retour, on les oubliera un peu. D'autant plus que la Lune est sous nos yeux presque à chaque nuit. Tout le monde pouvait sortir, durant cette nuit de juillet, regarder la Lune et se dire : 'Ils sont là-haut, en ce moment.' Mars, ce n'est pas aussi visible ; ce ne sera pas vraiment pareil. »

« De toute façon, comme astronaute, je préfère de loin notre époque à la fin des années 60 : les courants sociaux de l'époque n'auraient pas permis à une femme de se rendre aussi loin qu'aujourd'hui. Et puis, la course vers la Lune était fonction de la Guerre froide. Aujourd'hui, cet esprit de compétition a été remplacé par de la coopération entre Russes, Américains, avec en plus nous autres, les Européens et les Japonais. »

Elle dit qu'elle sera sûrement pas du voyage sur Mars : « Mais j'espère vivre très vieille, pour apprendre encore durant longtemps et pour voir l'atterrissage sur Mars, quelque part autour de 2040, rivée à ma télé stéréoscopique 3-D interactive. »

## Bill « Spaceman » Lee

Enfin, nous avons posé la question à l'ex-lanceur des Expos, Bill Lee. Bien sûr, il jouait pour les Red Sox de Boston dans ce temps-là et il n'a rien à voir avec Apollo XI, mais pourquoi pas, hein ?

« Je n'ai peut-être rien à voir avec Apollo XI en 1969 et je n'ai pas la moindre idée d'où j'étais ce soir-là, mais le programme Apollo a eu un influence sur

ma vie, a-t-il déclaré hier. C'est le soir où un des Apollo (XV) s'est posé sur la Lune, durant l'été 1971, que j'ai été surnommé Spaceman (l'Homme de l'espace). Ce soir-là, on jouait à Baltimore et j'ai lancé tout un match en plus de frapper trois coups sûrs. »

« Après le match, il y avait tellement de journalistes autour de moi dans le vestiaire que mon voisin de casier, John Kennedy (le troisième-but, pas le président), n'était pas même pas capable d'aller se changer après sa douche. Il était en maudit, parce qu'il avait rendez-vous avec une fille. Un journaliste m'a alors demandé ce que je pensais de l'alunissage d'Apollo, mais avant que j'aie eu le temps de répondre, Kennedy s'est exclamé : 'Bon, ça y est, on a notre propre homme de l'espace dans le vestiaire !' »

« Le lendemain, le journal de Baltimore titrait : LE SPACEMAN SE POSE A BALTIMORE ». Et ça m'est resté, je ne comprends pas pourquoi, d'ailleurs... »

« Pour ce qui est de l'alunissage d'Apollo XI, j'avoue que je ne me souviens pas de ce soir-là. (Les Red Sox ont battu les mêmes Orioles 6-5 au Fenway Park. Lee n'a pas été utilisé.) Mais je suis certain que tout le monde dans l'enclos en parlait et qu'on regardait la Lune. »

« Par contre, je me souviens d'avoir vu les photos de Neil Armstrong, le lendemain dans le journal, et d'avoir dit aux journalistes que tout ça était une fumisterie et que c'était des photos truquées prises à Arco, Idaho, qui est un parc plein de roches volcaniques et qui est surnommé Craters of the Moon. Je ne suis pas sûr qu'ils m'aient cru. »

A noter que Lee, plusieurs années plus tard, lorsqu'il jouait pour les Expos, allait être invité par le gouvernement canadien à assister au décollage de la première navette spatiale équipée du Canadarm, le bras de l'espace.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Julie Payette, la cadette du programme d'astronautes canadiens, raconte qu'Apollo XI a eu un grand impact sur sa carrière : « Bien sûr, je ne me souviens pas des images en direct de Neil Armstrong posant le pied sur la Lune, mais je me suis grandement intéressée à cette mission par la suite. »

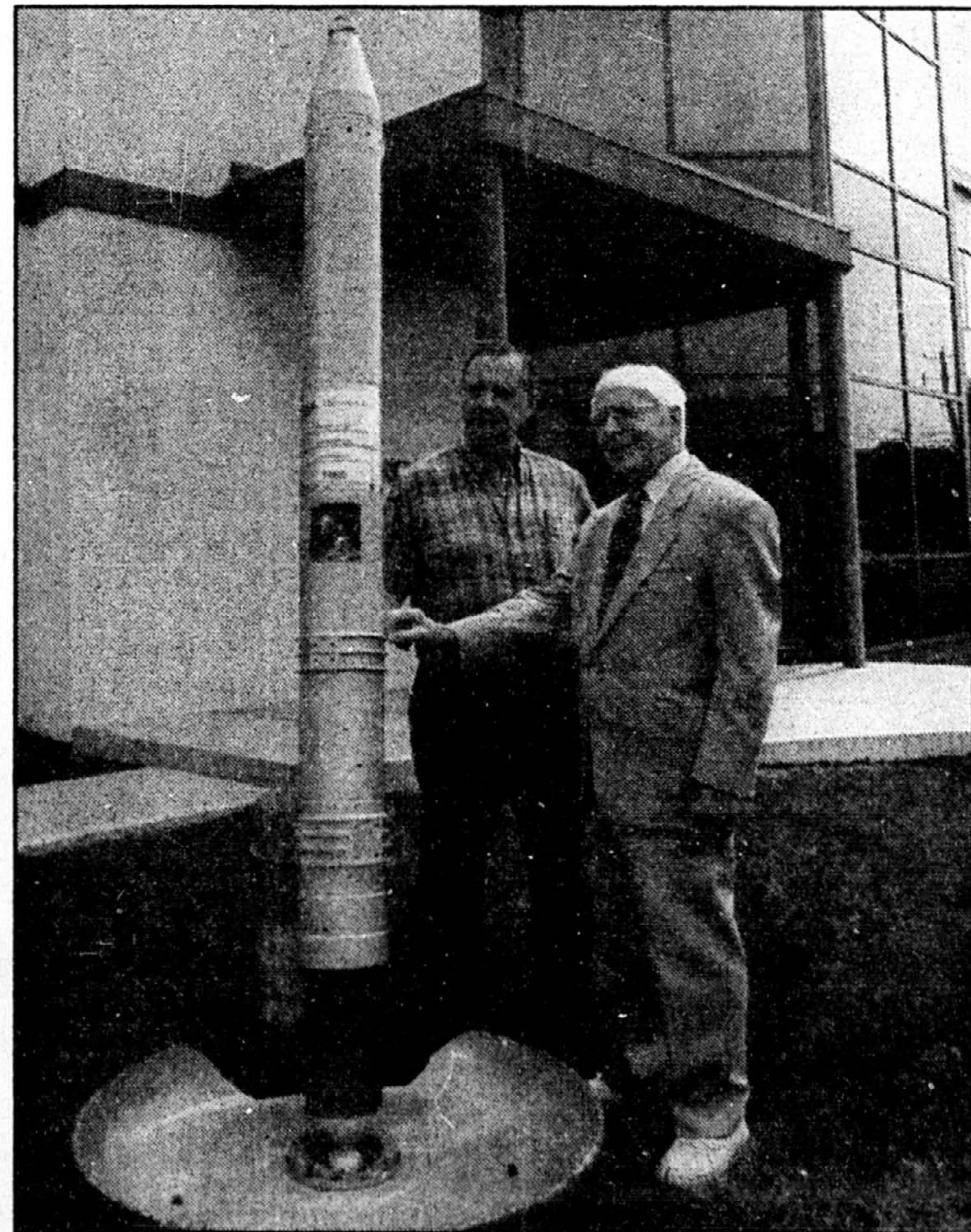


PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Fernand Michon, à droite, a dirigé la fabrication des 68 pattes du module lunaire pour la compagnie Héroux, de Longueuil, en 1967. On le voit avec le technicien André Brosseau, toujours à l'emploi de Héroux, et qui a travaillé à ce projet sous M. Michon, maintenant à la retraite. Le prototype qu'on voit ci-haut est toujours à l'usine de Héroux à Longueuil.

**Ce ne sont pas 10 ans de dur  
 labeur, de sacrifices, de sueur,  
 d'entraînements, de victoires  
 et de reconnaissance qui lui  
 ont permis de prendre part aux  
 Internationaux Matinée Ltée.**



LES INTERNATIONAUX

*Matinée Ltée*



Elle n'a eu qu'à acheter un billet.

Les Internationaux Matinée Ltée, du 13 au 21 août 1994, au stade de tennis Jarry, Montréal.  
 Pour réserver vos billets appelez ADMISSION au (514) 790-1245.

\*Matinée de compagnie - Matinée Ltée

WTA TOUR



ADMISSION  
 1-800-363-7245